

LA 2^È GUERRE MONDIALE 1939-1945 :

CAUSES ET CONSÉQUENCES :

Le 2^e conflit militaire mondial du XX^{ès}, éclate vingt ans seulement après la signature du traité qui mit fin au 1^{er} (traité de Versailles : 28 Juin 1919). Ce fut la guerre la plus mondiale (2,5% de neutres contre 10 % pour la 1^{ère}), la plus dévastatrice et la plus totale. Elle est due aux rivalités entre les puissances impérialistes divisées en 2 camps opposés par le traité de Versailles. La 2^e guerre mondiale, du fait des techniques de combat nouvelles, a été une hécatombe.

A – LES CAUSES DE LA 2^È GUERRE MONDIALE :

La guerre 1939-1945 a des causes directes ou indirectes, lointaines ou immédiates, parmi lesquelles on peut retenir les conséquences du traité de Versailles, la volonté expansionniste et dominatrice des régimes dictatoriaux, le défaitisme des démocraties et l'échec de tous les efforts de paix.

I – LES CONSÉQUENCES DU TRAITÉ DE VERSAILLES :

Discuté par les vainqueurs, le traité de Versailles a été imposé aux vaincus qui ne l'ont jamais accepté. IL a créé des problèmes germes d'une nouvelle guerre. En créant des ressentiments qui alimentent dans plusieurs pays un fort courant «révisionniste», il a détérioré dangereusement les relations internationales. La grande crise économique de 1929 a exaspéré cet antagonisme en accentuant l'écart entre les Etats «Nantis» (Royaume-Uni, France) et les Etats «prolétaires» (Italie, Allemagne, Japon). Les régimes fascistes de Rome (depuis 1922), de Tokyo (1931) et de Berlin (1933) vont tenter de modifier le rapport des forces en exigeant la révision du «Diktat de Versailles» et en revendiquant leur droit aux colonies et aux zones d'influence économique afin de pouvoir résister à la crise économique par des exportations comme dans les «pays ploutocrates». Ainsi l'Allemagne refuse d'accepter les amputations territoriales, les lourdes réparations et le désarmement imposé par le traité. L'Italie continue à revendiquer des territoires en Dalmatie et en Albanie et des colonies de peuplement, le Japon jugeait insuffisantes ses acquisitions en Asie.

Ainsi les pays victimes du traité de Versailles (Japon, Italie, Allemagne), avec la crise économique radicalisent leur position. Pour eux l'accès aux marchés extérieurs est une question de vie ou de mort. C'est dans cet ordre d'idée qu'ils vont inaugurer une nouvelle ère dans les relations internationales. C'est l'ère des «coups de force», du fait accompli pour réaliser leur rêve d'expansion. Enfin le traité de Versailles n'a pas réglé totalement le problème des minorités en Europe bien que le nombre d'européens protestant contre leur appartenance forcée à une autre nation ait été divisé passant de 60 millions avant la 1^{ère} guerre à 30 après le traité de Versailles.

II – LES AGRESSIONS DES REGIMES DICTATORIAUX :

Au début des années 1930, on assiste à une désorganisation des économies nationales surtout des nations vaincues, plus touchées par la crise économique de 1929. Pour «sauver» leur économie de péril sûr, les Etats fascistes mettent en application leur logique expansionniste.

1 – L'agression japonaise :

Les militaristes nippons, pensaient que pour résoudre les problèmes économiques et sociaux de leur pays, il faut au besoin par la force, conquérir des marchés extérieurs. C'est ainsi que le Japon va agresser la Chine le marché extérieur le plus proche et le plus vaste. Le 18 Septembre 1931, l'armée japonaise s'empare de Shenyang (Nord-Est de la Chine) et de plusieurs villes voisines, étend les opérations à toute la Mandchourie puis à l'ensemble de la région. La Mandchourie sera transformée en un vrai protectorat japonais baptisé «Empire du Mandchoukouo». Cet Etat fantoche a été confié à un chinois pro japonais, P'Ou-Yi (1906-1967 ; de la dynastie Qing ou Manchoue, un ancien empereur détrôné par la révolution de 1911-1912 de Sun Yat-Sen à l'âge de 5-6 ans). La réaction de la SDN (Japon s'en retire 1933 ; retrait effectif en 1935) et des autres puissances est très timide.

2- L'aventure d'Italie en Éthiopie :

L'Italie (Mussolini) de son côté était insatisfaite des ses colonies africaines désertiques, (Érythrée et Somalie) ; elle avait les yeux fixés sur l'Éthiopie proche de sa zone d'influence. Mais ni la Grande Bretagne, ni la France n'était d'accord avec une éventuelle occupation de l'Éthiopie qui allait rompre l'équilibre des Nations. Malgré tout l'Italie provoque en 1934-1935 des incidents frontaliers avec le dernier pays africain non colonisé, l'Éthiopie. Puis dans la nuit du 2 au 3 Octobre 1935, alors que ces incidents faisaient l'objet de débats à la SDN les troupes italiennes, sans déclaration de guerre, franchissent la frontière éthiopienne en 3 points à la fois. Le peuple Éthiopien oppose une résistance opiniâtre malgré son armement dérisoire. Le 7 Octobre, la SDN condamne l'Italie à des sanctions financières et économiques. Malgré tout le 5 Mai 1936 Addis-Abeba tombe devant les 200.000 italiens commandés par le maréchal Pietro Badoglio (1871-1956). Éthiopie annexée (9 Mai 1936) forme avec l'Érythrée et la Somalie Italienne la colonie de l'Afrique Orientale Italienne Le roi d'Italie Victor Emmanuel III est proclamé «Empereur d'Éthiopie».

3 - Les violations du traité de Versailles et l'expansion Allemande :

L'Allemagne ne tarde pas à violer ce qu'elle appelle le «Diktat» de Versailles.

a- Le réarmement Allemand :

Selon la «paix dictée» de Versailles le désarmement allemand devait être suivi d'un désarmement général. Mais la conférence sur le désarmement général n'a pu s'ouvrir à Genève (Suisse) qu'en Février 1932 en présence de 62 pays dont les 2 super-grands. En plein dans la conférence en Octobre 1933, Hitler quitte et la SDN et la conférence. Après avoir fait capoter la conférence, il multiplie les violations du traité de Versailles en commençant par les clauses militaires. Le 16 Mars 1935, il annonce le rétablissement du service militaire obligatoire de 2 ans en Allemagne. Hitler commence aussitôt à créer une aviation militaire (Luftwaffe), une arme blindée (Panzerwaffe) et une puissante marine de guerre (Kriegsmarine). Un an après (7 Mars 1936) les troupes allemandes (30.000 soldats) occupent la zone interdite par le traité de Versailles, la rive gauche du Rhin. Parallèlement Hitler renforce ses alliances en signant l'Axe-Rome-Berlin avec l'Italie (Octobre 1936), le pacte antikomintern avec le Japon (25 Novembre 1936) et enfin le «pacte d'acier» (Hitler-Mussolini: 22 Mai 1939).

b – L'expansion Allemande :

Après les clauses militaires, Hitler s'attaque aux clauses territoriales du traité de Versailles. IL entend constituer ce qu'il appelle le «Lebensraum» «espace vital». C'est ainsi que, malgré l'opposition de ses dirigeants, l'Autriche est absorbée par l'Allemagne à la suite du coup de force le 11 Mars 1938 (l'Anschluss). La même année ça été le tour de la Tchécoslovaquie qui englobait dans ses frontières plusieurs peuples dont les Allemands dits Sudètes : 1/5 de la population totale. En

Septembre 1938, sous prétexte de défendre les droits de ces Sudètes opprimés selon lui par les Tchèques, Hitler a mis brusquement les autres puissances devant une alternative : ou une amputation à l'amiable de la Tchécoslovaquie ou une entrée en force de son armée dans ce pays. IL en résulte une grave crise. Mais la guerre sera momentanément écartée par une conférence internationale improvisée, réunissant à Munich Hitler, Daladier, Chamberlain et Mussolini (Ni les soviétiques ni les tchécoslovaques n'ont été invités). Cette conférence décide de laisser Hitler agir afin de préserver la paix. La Tchécoslovaquie est amputée de ses territoires où la population est en majorité allemande. Puis le 15 Mars 1939 l'armée allemande pénètre en Bohême-Moravie (reste Tchécoslovaquie) et y instaure un protectorat. La même année la Slovaquie devient un Etat indépendant (en réalité un protectorat allemand). C'est finalement l'agression contre la Pologne qui a refusé de céder le port de Dantzig (Gdansk) et son corridor, le 1^{er} Septembre 1939, qui a déclenché la guerre qui, à l'origine européenne, devient rapidement mondiale.

Ainsi les agressions fascistes ont déclenché la guerre. Mais les dictatures sont-elles les seules responsables ?

III – LA RESPONSABILITÉ DES DÉMOCRATIES :

Les puissances démocratiques, (USA, France, Royaume-Uni, URSS) sont elles aussi responsables du déclenchement de la guerre, dans la mesure où elles sont restées indécises et divisées au lieu de former un front uni contre les fascistes. Un tel front dissuaderait les dictateurs. Donc les «Nation-Unies» sont collectivement et individuellement responsables.

La responsabilité des USA se situe au niveau de leur politique extérieure, l'isolationnisme. La crise, en renforçant cet isolationnisme aboutit à la neutralité (Août 1935, loi de neutralité). Cette faute d'abstention en ne s'intéressant pas aux affaires européennes, a encouragé les hitlériens.

Quant au Royaume-Uni, il a hésité jusqu'à la dernière minute en cherchant des compromis avec l'Allemagne l'un de ses principaux partenaires commerciaux. C'est sur cette position britannique («appeasement») que s'était alignée la France, consciente de son impréparation militaire.

Les démocraties sont aussi collectivement responsables. L'attitude de méfiance de la France et du Royaume-Uni envers l'URSS, a poussé cette dernière à signer le 23 Août 1939 un pacte de non agression avec l'Allemagne. Ce pacte germano-soviétique signifie en fait la division du camp antinazi.

Ainsi les responsabilités du déclenchement de la 2^e guerre mondiale sont à partager entre les régimes dictatoriaux et les «Nation Unies».

B – LES ÉTAPES DE LA GUERRE : présentation succincte

I – LES PUISSANCES BELLIGÉRANTES :

La 2^e guerre mondiale 1939 1945 a opposé :

1 – Les puissances démocratiques : appelées Alliées ou Nations Unies :

IL s'agit de la Pologne, du Royaume Uni et le Commonwealth, de la France et ses colonies, du Danemark, Norvège, Pays Bas, Belgique, Yougoslavie, Grèce et par la suite l'URSS, les USA, la Chine, et quelques pays latino-américains.

2 – Aux puissances dictatoriales : appelées pays de l'Axe

L'Axe comprend : l'Allemagne, l'Italie, le Japon et leurs alliés Hongrie, Slovaquie etc.

II – LA GUERRE EN EUROPE : 1939-1941

1 – La liquidation de la Pologne : Septembre 1939

Dès que la Pologne a refusé de céder Dantzig et son corridor, l'Allemagne

déclenche la guerre en l'envahissant le 1^{er} Septembre 1939; le 3 le Royaume uni la France déclarent la guerre à l'Allemagne. En 3 semaines de combat la Pologne est écrasée et partagée entre l'URSS et l'Allemagne selon le pacte germano-soviétique.

2 – La campagne de Danemark et de Norvège : Avril.- Mai 1940

Le 9 Avril 1940, l'Allemagne envahit le Danemark (conquis en 1 jour), et la Norvège pour s'assurer du contrôle de la Baltique et du port de Narvik. Malgré de violents combats navals et terrestres entre Allemands et Franco-britanniques, la Norvège tombe aussi.

3 – L'effondrement de la France : Mai - Juin 1940

Le 10 Mai 1940, l'Allemagne lance une grande offensive contre la France à travers la Belgique (neutre), la Hollande, le Luxembourg. En 6 semaines de combats (44 jours) la méthode Blitzkrieg rompt le front des Ardennes. La «drôle de guerre» (Septembre 1939 Mai 1940) se termine par la plus grande défaite de l'histoire de la France et l'occupation du pays aux frais des français. Le chef du gouvernement de Paul Reynaud démissionne le 16 Juin. Le 17 Pétain, son successeur demande l'armistice (18 Appel de DE Gaulle à Londres) signé le 22 Juin 1940 dans le Wagon de Rethondes (stationné dans la forêt de Compiègne, C'est là qu'a été signé l'armistice de 1918). Le régime de Vichy est instauré (le 10 Juillet. 1940) dans la France non occupée.

4– La bataille d'Angleterre : Août – Octobre. 1940

D'Août à Octobre 1940, la «Luftwaffe» organise contre l'Angleterre une campagne de bombardement massif afin d'envahir l'île. Mais grâce au radar dont elle est la seule à posséder en 1940 la RAF (Royal Air Force) avec des forces 6 fois moins contraignit Hitler à subir sa 1^{ère} défaite de la 2^e guerre.

5 - La guerre en Janvier.- Mai 1941 :

Au début de 1941 les Allemands occupent les pays de l'Europe balkanique : Roumanie, Bulgarie, Yougoslavie, Grèce etc.

Le Dimanche 7-12-1941 le Japon attaque une base Américaine du Pacifique Pearl Harbor (en moins de 2 h , 2400 Américains tués, 18 navires et 150 avions détruits) dans la rade de l'île Oahu (Hawaï) et la Chine entre en guerre contre l'Axe.

6 – Les résistances à l'occupation Allemande :

En Mai 1941 toute l'Europe sauf le Royaume-Uni et les pays neutres était entre les mains des hordes nazies. Mais «l'ordre nouveau» n'a pas pu être établi. Les abus, le génocide, les déportations donneront naissance à des résistances.

III – EXTENSION DU CONFLIT AU MONDE ET LA VICTOIRE ALLIE : 1942–1945

1 – La mondialisation de la guerre :

La 2^e guerre mondiale ne s'est pas limitée à l'Europe, elle a atteint d'autres régions : Afrique (1940), Moyen-Orient (1941), URSS (Juin 1941), Asie pacifique etc.

2 – Le tournant stratégique de la guerre : 1942-1943

Les années 1942-1943, constituent le tournant de la guerre. En effet à partir de 1942 la victoire change de camp. Ce ne sont plus les victoires de l'Axe mais celles des Alliés dans le Pacifique, à Stalingrad (Février 1943), en Afrique du Nord (Mai 1943) en Europe Occidentale (Normandie .et Provence :1944), en Europe du centre et de l'Est.

C – LES CONSÉQUENCES DE LA 2^e GUERRE MONDIALE :

I – LES PERTES HUMAINES, CIVILES ET MILITAIRES :

Jamais dans l'histoire de l'humanité, une guerre n'a été aussi meurtrière. En effet les pertes humaines civiles et militaires, 60 millions (72 millions selon certains historiens après l'ouverture des archives des anciens pays de l'Est) sont 6 fois plus élevées que celles de la 1^{ère} guerre mondiale soit 21 millions de soviétiques (dont plus de la moitié sont des civils); 4,4

millions d'allemands; 5,8 millions de Polonais; 550.000 français ; 400.000 en Angleterre et dans l'empire; 400.000 militaires américains 3.000.000 japonais etc. Parmi les victimes on compte les victimes des bombardements, celles du génocide des «sous-hommes» (juifs) et les victimes des maladies et de la sous-alimentation.

II – LES PERTES MATÉRIELLES ET ECONOMIQUES:

Elles sont considérables, à la fin de la guerre les zones de combat et les grands théâtres d'opération ne sont plus que des champs de ruines : des dizaines de milliers de ponts et de ports anéantis, des villes rasées, éventrées, des équipements industriels, des infrastructures de transport, des lignes et ouvrages de communication détruits ou fortement endommagés soit 2.000 milliards \$. Ex en URSS il y a 70.000 agglomérations à reconstruire, 7.000 km de voies ferrées hors d'usage, en France 2 millions de maisons endommagées, 6.000 ponts routiers et 3.100 ponts ferroviaires sautés. A l'exception des USA tous les pays étaient épuisés et ruinés.

III – LES PERTES MORALES :

Le bilan moral est aussi accablant. L'ensemble des valeurs de la civilisation Occidentale a été remis en cause. A la libération, la découverte des camps d'extermination (Auschwitz Birkenau, Treblinka : Pologne) avec chambres à gaz, et fours crématoires pour éliminer physiquement des populations jugées racialement inférieures ou nocives (juifs, slaves, Tsiganes) et des camps de concentration (3.00 en Allemagne) où sont rassemblés civils de nationalité ennemie, minorités sociales, ethniques, ou religieuses, prisonniers, détenus politiques etc., a ébranlé en profondeur les consciences et provoqué un traumatisme moral sans précédent dans l'histoire. IL y a aussi la grande peur car avec cette guerre on est entré dans une nouvelle ère : l'ère atomique.

IV – LES CONSÉQUENCES POSITIVES :

Durant la 2^e guerre mondiale, les progrès scientifiques et techniques ont été plus rapides que jamais. Les nouvelles techniques mis au point durant la guerre dans les domaines de l'électronique (radars), du nucléaire, de la chimie, de la médecine (pénicilline) et de l'aéronautique (fusées à longue portée) ont ouvert de grandes perspectives.

V – LES PROCÈS POUR CRIMES DE GUERRE ET LEURS CONSEQUENCES :

La découverte des atrocités nazies et japonaises, a amené les vainqueurs de la 2^e guerre mondiale à organiser des procès pour crimes de guerre.

1 – Le procès de Nuremberg : 20 Novembre 1945 - 1^{er} Octobre 1946

C'est le 1^{er} tribunal militaire international. IL doit juger les grands criminels de guerre Nazis. Le procès a eu lieu à Nuremberg (où se tenaient les congrès annuels du Parti Nazi). C'est le plus grand procès de l'histoire : 403 audiences en 250 jours. Selon l'article 6 du statut de ce tribunal, il y a 4 chefs d'accusations : plan concerté, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Parmi les 22 dirigeants Allemands jugés : 12 condamnés à mort, 3 acquittements, 7 peines d'emprisonnements.

2 – Le procès de Tokyo : 3 Mai 1946 – 12 Novembre 1948

C'est la version Asie-Orientale du procès de Nuremberg. A ce procès de Tokyo sur 1178 inculpés, 174 furent condamnés, de la prison à vie à la condamnation à mort. Il y a eu également des procès de criminels de guerre organisés par les pays qui avaient été occupés par l'Allemagne ou le Japon au cours de la 2^e guerre mondiale. Des procès se sont déroulés aussi dans les pays occupés par les vainqueurs. Enfin des criminels de guerre furent jugés, après la guerre dans d'autres pays comme

l'Israël (Adolf Eichmann capturé en Argentine en 1960, condamné et exécuté en 1962 à Jérusalem).

3 – Les conséquences :

Les principes du procès de Nuremberg et des autres procès pour crimes de guerre, ont permis d'ébaucher un nouveau droit pénal international fondé sur la notion de crimes de « lèse-humanité », (condamnation de Klaus Barbie en 1987). Depuis, l'idée d'une justice pénale internationale pour punir les auteurs de crimes graves et protéger les droits de l'homme s'est développée progressivement. Elle sera concrétisée par la mise en place par l'ONU de quelques tribunaux spéciaux (1993 en Yougoslavie : TPIY installée à La Haye, 1994 au Rwanda TPIR à Arusha en Tanzanie etc.) et par la création d'une cour pénale internationale en 1998 (CPI, installée à La Haye, entrée en vigueur en 2002) La CPI est depuis 2002, compétente pour les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

LA SECONDE GUERRE MONDIALE : LA PARTICIPATION AFRICAINE

Comme à la première guerre mondiale, l'Afrique a participé à la seconde guerre mondiale au côté de ses colonisateurs.

A. LES FORMES DE LA PARTICIPATION AFRICAINE :

Les africains ont participé à la seconde guerre au côté des Alliés de plusieurs manières. Tout d'abord ils ont participé directement en fournissant des combattants (176.820 tirailleurs d'AOF, d'AEF et de Madagascar dès 1940). Le nombre d'hommes sous les drapeaux dans notre pays (colonie du Soudan) est passé en un an (1939 à 1940) de 11.527 à 60.000. Avant la libération de Paris, les africains dont 300.000 algériens, étaient plus nombreux que les Français dans l'armée de la France combattante.

Le continent a participé également à la guerre en fournissant de la main-d'œuvre (1.500.000 travailleurs) pour la construction des bases militaires et pour le transport du matériel de guerre.

La 3^e forme de participation africaine est, la contribution de guerre. IL s'agissait de fourniture obligatoire de matières 1^{ères} et de vivres : céréales, arachides, coton, fer, diamant, uranium, animaux etc. Ainsi pour la seule année 1943, l'effort de guerre de notre pays (colonie du Soudan) a été évalué à 100.000 têtes de bovins, 70.000 têtes d'ovins, 31.000 tonnes de mil et de riz, 24.000 travailleurs agricoles envoyés dans la colonie du Sénégal pour cultiver des arachides.

B. LES THÉÂTRES D'OPÉRATION AFRICAINS :

De nombreuses régions de notre continent ont été des théâtres d'opération militaires.

I. LA CAMPAGNE D'AFRIQUE DU NORD :

1. attaque et contre attaque dans le désert :

a. La guerre en Egypte :

La guerre d'Afrique commence fin 1940. Le 14 Septembre 1940, les troupes italiennes venant de Libye sous les ordres du général Rodolfo Graziani (1882-1955), attaquent la petite armée anglaise d'Egypte et occupent Salloum et Sidi-El-Barani. Mais en 1941 dans une violente contre-attaque les troupes britanniques du général Wavel (Archibald Percival, Comte : 1883-1950) écrasent en Libye les troupes italiennes en détruisant 9 divisions et en faisant 130.000 prisonniers. Puis les anglais progressent de 800 Kms en Cyrénaïque.

b. La guerre en Abyssinie :

Au sud de l'Egypte, à 3.000 Km, les anglais attaquent les italiens en Abyssinie (Ethiopie), Somalie, Erythrée. La capitale de l'Erythrée italienne, Asmara est occupée et Ad-dis-Ababa libérée. En Mai 1941 la garnison d'Amba-Alaghi en Abyssinie, capitule : 7.000 prisonniers dont le Duc d'Aoste vice-roi d'Ethiopie.

c. La guerre des sables :

Ces défaites italiennes dans le désert, poussent le Führer à venir au secours de l'Italie en Afrique. IL envoie en Libye en Mars 1941 deux Panzer-divisionen. C'est l'Afrikakorps commandé par le maréchal Rommel baptisé «Renard du désert». Ce dernier reprend l'offensive, enfonce la défense alliée en Cyrénaïque, reconquit les territoires perdus par les italiens. Malgré le soutien des Forces Françaises Libres (F.F.L. 3.300 soldats) du général Koenig, le port forteresse de Tobrouk (occupée depuis 1941 par les forces Britanniques eu du Commonwealth), tombe le 21 Juin 1942 (25.000 prisonniers britanniques). Tobrouk est le seul bon port en eau profonde doté d'une station d'épuration d'eau en Afrique du Nord entre Sfax (Tunisie) et Alexandrie (Egypte). Mais à la 2^e bataille d'EL Alamein (commencée : 23 Octobre 1942), dernière position de défense sur la route de la zone stratégique du canal de Suez, la 8^e armée britannique du général Montgomery (Bernard Law) écrase les forces germano-italiennes (40.000 prisonniers). Rommel obligé de battre en retraite se réfugie derrière la ligne Mareth (fortifications protégées par des espaces minés) dans le Sud Est tunisien (début Fév.1943).

2. Le tournant stratégique de la guerre en Afrique du Nord :

a. La jonction alliée en Afrique du Nord :

En fin 1942 début 1943 les Alliés étaient prêts pour en finir avec l'Axe en Afrique du Nord. En plus de la 8^e armée anglaise déjà présente en Libye il y a eu «l'Opération Torch » (7 au 8 Novembre 1942) composée de 160.000 soldats alliés commandés par le général américain Eisenhower. Puis en Janvier 1943 le général Leclerc (Philippe de Haute-clocque dit : 1902-1945) commandant militaire du Tchad qui s'était emparé de l'oasis de Koufra dès Mars 1941 rejoint les forces anglaise et américaine à Tripoli après avoir franchi plus de 2.000 Km de désert.

b. La campagne de Tunisie :

Au début de 1943 les Alliés attaquent les troupes germano-italiennes en Tunisie et enlèvent successivement Sfax, Sousse, Kairouan, Tunis, Bizerte, Zaghouan. Le 12 Mai 1943 les troupes de l'Axe se rendent au Cap-Bon : 291.000 prisonniers.

II. LA GUERRE DANS L'OCÉAN INDIEN :

De Juillet à Septembre 1942, les Alliés occupent les îles de l'Océan Indien principalement Madagascar pour éviter une occupation allemande qui bloquerait les communications Alliées passant par le canal de Suez.

III. LA GUERRE AU LARGE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST :

Pendant 3 jours, du 23 au 25 Septembre 1940 des unités navales Anglo-gaullistes tentent de s'emparer du Sénégal (Vichyste). Le 23.09.1940 une 1^{ère} escadre (2 cuirassés ; 1 porte-avions) débarque des commandos gaullistes qui sont repoussés, le lendemain 2^e échec de débarquement à Rufisque. Alors le 25.09.1940 une escadre bombarde sauvagement Dakar. Les conséquences, sont la condamnation à mort par contumace de De Gaulle par les autorités de Vichy, 2.00 morts parmi la population civile, 197 blessés, 2 sous-marins français coulés, un cuirassé anglais torpillé.

C. LES CONSÉQUENCES DE LA SECONDE GUERRE EN AFRIQUE :

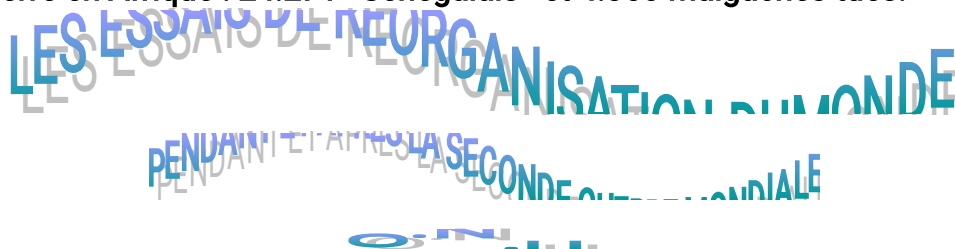
I. LES CONSÉQUENCES POLITIQUES :

La seconde guerre mondiale a eu un impact spectaculaire sur l'avenir politique du

continent africain. Elle a provoqué une prise de conscience des combattants, prise de conscience qui est l'un des facteurs de la décolonisation. La 2^e conséquence, c'est la division des colonies françaises à l'instar de leur métropole entre De Gaulle partisan de la résistance à l'occupation allemande et Pétain partisan de la collaboration. Fin Juin 1940 l'ensemble AEF sous l'impulsion du gouverneur Noir de la colonie du Tchad, Félix Eboué (1884-1944 : Antillaise) accepte de se rallier à la France libre. Ces populations ont participé à la libération du Cameroun, de l'Ethiopie, de Libye, de Tunisie etc. Mais l'Afrique de l'ouest et l'Afrique du Nord reconnaissent la légitimité de Pétain. Ce n'est qu'en Décembre 1942 que l'A.O.F. rejoint les Alliés.

II. LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET HUMAINES :

Elles sont également importantes, mais varient des colonies anglaises aux colonies françaises. Les premières connaissent une relative prospérité alors que les secondes dont la métropole était occupée par l'Allemagne connaissent des difficultés et même de la pénurie: les produits (sucre, tissu, riz, savon, lait, viande, etc.) étaient rationnés et distribués contre des tickets fournis par l'administration coloniale. Pour terminer il faut signaler les pertes matérielles et humaines occasionnées par cette guerre en Afrique : 24.271 «Sénégalais» et 4.350 malgaches tués.



L'ONU est une institution internationale créée le 26 Juin 1945 en vue de sauvegarder la paix et la sécurité internationales et d'instituer entre les nations une coopération économique, sociale et culturelle. Son siège (achevé en 1952) est à New York (Manhattan).

I – HISTORIQUE :

L'idée d'une organisation internationale capable d'empêcher un conflit généralisé est apparue au cours de la seconde guerre mondiale.

Pour assurer une paix durable, il y a eu plusieurs rencontres internationales :

1 – La charte de l'Atlantique : 14 Août 1941

Le 14 Août 1941, le président Américain Roosevelt (Franklin Delano: 1882-1945) et le 1^{er} ministre anglais Churchill (Sir Winston Leonard Spencer : 1874-1965) ont signé à bord d'un cuirassé britannique «Prince of Wales» dans la baie de Terre-Neuve (Canada) une déclaration appelée la «charte de l'Atlantique». Cette déclaration reconnaissait entre autre le droit des peuples à l'autodétermination et au libre choix de leur gouvernement. Ces principes, approuvés le mois suivant à Londres par les autres Alliés, représentent la 1^{ère} étape de la construction d'un nouveau système de sécurité collective plus efficace que la défunte SDN.

2 – La déclaration des nations-Unies : 1^{er} Janvier 1942

L'expression «Nations Unies» qui est, du président Roosevelt apparaît pour la 1^{ère} fois dans une déclaration préparée par le secrétariat d'Etat : la «déclaration des Nations Unies». C'est à Washington le 1^{er} 01.1942 que cette déclaration fut signée par les représentants de 26 pays Alliés. Elle a reçu l'appui soviétique en Octobre 1943 et prévoyait «une organisation internationale fondée sur l'égalité souveraine

de tous les Etats pacifiques et ouverte à tous les Etats grands et petits». Partant de l'origine du projet original on peut dire que l'ONU est comme la SDN une idée Américaine.

3 – La conférence de Téhéran : 28 au 29 Nov. 1943.

Cette conférence entre Staline (Joseph Vissarionovitch Djoudachvili dit:1879-1953), Roosevelt et Churchill décide la reconstitution de la Pologne dans de nouvelles frontières et la préparation de l'opération «Overlord» (débarquement de Normandie).

4 – La conférence de Dumbarton-Oaks : Septembre – Octobre 1944

C'est là que fut fait l'essentiel du travail de création de l'ONU. En effet le «plan de Dumbarton Oaks» (près de Washington), élaboré par les délégués américains, britanniques, chinois et soviétiques (Septembre Octobre 1944) servit de base à la future charte de l'ONU. Ce projet prévoyait pour les Nations Unies : 1 Assemblée Générale, 1 Conseil de Sécurité, 1 Secrétariat, 1 Cour internationale de justice, 1 Conseil économique et social. La conférence a décidé aussi que les 4 participants plus la France seront les membres permanents du conseil de sécurité.

5 – La conférence de Yalta : Février 1945

Du 4 au 11 Février 1945, les chefs d'Etat Américain (Roosevelt), Soviétique et le 1^{er} ministre Anglais (Churchill) se rencontrent pour une conférence dans une station balnéaire d'Ukraine en Crimée, Yalta. La rencontre avait pour but de régler les problèmes posés par la prochaine défaite de l'Allemagne Nazie. Cette importante conférence a :

- admis le principe d'une amputation territoriale de la Pologne orientale au bénéfice de l'URSS qui promet d'intervenir ultérieurement contre le Japon ;
- prévu la formation de gouvernements démocratiques dans l'Europe libérée ;
- décidé de constituer 4 zones d'occupation en Allemagne et à Berlin : une pour chacune des 3 puissances plus une zone pour la France qui n'était pas invitée à Yalta ;
- décidé que l'URSS sera représentée par 3 Républiques membres de l'organisation (URSS Ukraine, Biélorussie) au lieu de 16 républiques demandées par l'URSS.

6 – La conférence de San Francisco : 25 Avril- 26 Juin 1945

La conférence de San Francisco est la dernière étape de la création de l'ONU. Elle a établi la charte de la nouvelle organisation (26 Juin 1945); mais qui n'entre en vigueur qu'après avoir été ratifiée par la majorité des 51 Etats signataires parmi lesquels 4 pays africains (RSA, Egypte, Ethiopie, Liberia) mais aucun vaincu. Ce qui fut fait le 24 Octobre 1945 considéré désormais comme la journée des Nations Unies. Le siège permanent de la nouvelle organisation a été fixé (par Assemblée Générale lors de sa 1^{ère} session à Londres le 14 Février 1946) à New York (USA), d'abord dans le faubourg de Lake Success (1946-1951) puis au centre New-York au palais de verre de Manhattan. IL bénéficie comme les ambassades de l'extraterritorialité.

7 – La conférence de Potsdam : 17 Juillet –2 Août 1945

A Potsdam (capitale de Brandebourg), Truman (Harry S 1884-1972), Staline et Churchill puis Attlee (Clément Comte, successeur Churchill) firent définir les principes politiques et économiques qui devaient permettre le contrôle de l'Allemagne après sa capitulation. Par ailleurs cette conférence a fixé le montant des réparations à 20 milliards us \$ dont 50 % devraient revenir à l'URSS, 14 % au Royaume-Uni, 12,50 % aux USA 10% à la France etc. Enfin à Potsdam, l'URSS s'associe à l'ultimatum anglo-américain contre le Japon.

8 – La conférence de Bretton Woods :

Du 1^{er} au 22 Juillet 1944 les représentants de 44 pays (convaincus que la paix durable est

impossible sans stabilité économique : le désordre économique provoqué par la crise de 1929 est l'une des causes de la 2^e guerre) ont convenu au cours d'une conférence monétaire et financière à Bretton Woods (USA) d'adopter un nouveau système monétaire international fondé sur l'or et le dollar. Ils créent aussi le FMI (Fonds monétaire international) et la BIRD (Banque Inter-nationale pour la Reconstruction et le développement).

II - LA CHARTE DES NATIONS-UNIES :

La loi fondamentale de l'ONU comprend 19 chapitres et 111 articles. Elle définit les principes et les buts de l'organisation, décrit les différents organes et leur fonctionnement, fixe les principaux objectifs qui sont :

- le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
- l'institution entre les nations d'une coopération économique, sociale et culturelle ;
- la protection des libertés fondamentales en ne faisant aucune distinction entre les hommes selon leur race, leur religion, leur langue leur sexe etc.

Tous les Etats sont égaux et souverains au sein de l'organisation qui compte au milieu de 2011, 193 membres dont 55 Africains (République du Sud Soudan : indépendance. 9 Juillet entrée à l'ONU : le 14).

Tout Etat indépendant, pacifique et disposé à accepter les obligations de la charte peut être membre de l'ONU. Tout Etat membre peut quitter l'organisation, en respectant un délai de préavis de 3 ans. Enfin tout Etat membre qui enfreint ses principes peut être suspendu ou expulsé.

III – LA STRUCTURE DE L'O.N.U.

Les 6 organes administratifs prévus par la charte signée le 26 Juin 1945 et entrée en vigueur le 24 Octobre de la même année, sont :

1 – L'Assemblée Générale :

Elle est composée des délégués de tous les Etats membres. C'est le principal organe de délibération, qui vote le budget, élit le secrétaire général, se prononce sur l'admission de nouveaux Etats, crée des agences, lance des programmes (PNUD, CNUCED etc.) pour mettre en œuvre ses recommandations.

Chaque année il y a une session ordinaire qui commence le 3^e Mardi de Septembre mais sur demande du conseil de sécurité ou la majorité des Etats membres, le secrétaire général peut convoquer une session extraordinaire.

2 – Le conseil de sécurité :

C'est l'organe exécutif qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. IL est composé de 15 membres (11 jusqu'en 1965) dont 5 permanents et 10 renouvelables tous les 2 ans par l'Assemblée générale. Les 5 membres permanents, la Chine Populaire, les USA, la France, la Grande-Bretagne et la Fédération de Russie, ont un siège permanent et un droit de veto. Le conseil peut se réunir ailleurs qu'au siège (Ex. 1992 à Addis Abeba, Ethiopie; Novembre 2004 à Nairobi, Kenya).

3 – Le conseil économique et social :

IL se compose de 54 membres élus par l'Assemblée générale pour 3 ans. Chaque année 18 membres sont renouvelés. Le conseil économique et social tient 2 sessions annuelles, l'une à New York et l'autre à Genève, il coordonne les activités sociales, économiques culturelles et humanitaires de l'ONU et de ses agences spécialisées, sous l'autorité de l'Assemblée générale. Du conseil économique et social dépendent des institutions spéciales en nombre illimité (OMS, FAO, UNESCO, OIT, etc.) elles sont chargées de la coopération intergouvernementale en dehors du domaine politique. On peut y adhérer sans être membre de l'ONU.

4 – Le conseil de tutelle :

IL est chargé de surveiller l'administration des territoires placés sous le régime

international de tutelle. Ses objectifs ont été atteints. Le dernier des 11 territoires sous mandat, PALAU ou BELAU a eu son indépendance en 1994 et a été admis aux Nations Unies. Le conseil comprend les membres permanents du conseil de sécurité (sans la Chine). Ses objectifs étant atteints, il a cessé de se réunir depuis 1994

5 – La cour internationale de justice : La Hayes

Elle est composée de 15 juges élus pour 9 ans par l'assemblée générale et le conseil de sécurité. La cour, juge les différends entre Etats, donne des avis à la demande de l'Assemblée Générale, du conseil de sécurité, ou des autres organes de l'ONU.

6 - Le secrétariat :

Cet organe assure les fonctions administratives de l'ONU. IL est dirigé par un secrétaire général, nommé par l'assemblée générale sur recommandation du conseil de sécurité, pour un mandat de 5 ans renouvelable. Le rôle du «plus haut fonctionnaire de l'organisation» est central. Ont été successivement en fonction les 8 secrétaires généraux suivants :

- Trygve Lee de 1945 à 1953 (Norvégien) ;
- Dag Hammarskjöld de 1953 à 1961 (Suédois) ;
- Sithu U.Thant de 1961 à 1971 (Myanmar : birman) ;
- Kurt Waldheim de 1972 à 1981 (Autrichien) ;
- Xavier Perez De Cuéllar de 1982 à 1991 (Péruvien) ;
- Pierre Boutros Boutros Ghali de 1992 à 1996 (Egyptien) ;
- Koffi Annan de 1997-2006 (ghanéen) ;
- Ban Ki Moon depuis le 01-01-2007 au 31-12-2016 (Coréen du Sud) ;
- Antonio Guterres depuis le 01 Janvier 2017 (Portugais).

IV – L'action de l'O.N.U.

1 – "L'ONU est comme un parlement mondial"

Si l'ONU n'existait pas, il fallait la créer; à cause de son rôle de tribune mondiale. Elle permet à tous les Etats du monde de faire entendre leur voix et de confronter leur point de vue sur les grands problèmes du monde.

2 – L'action culturelle, humanitaire et technique :

Les activités économiques, sociales, culturelles, humanitaires et techniques de l'ONU sont importantes. Toutes les institutions spécialisées du système des Nations Unies ont obtenu des résultats appréciables. C'est ainsi que l'OMS (Genève), a en 1978, éradiqué la variole de notre planète. Depuis, la vaccination antivariolique n'est plus obligatoire dans beaucoup de pays. Quant à la FAO (Rome) elle lutte contre la faim et pour l'amélioration des conditions de vie. Enfin l'UNESCO (Paris) a pour but de resserrer par l'éducation, la science, la culture et la communication, la coopération entre Etats et de veiller au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle a sauvé d'une manière spectaculaire les 2 temples d'Abou Simbel sur la rive gauche du Nil au Sud d'Assouan (Sud Egypte). Ces monuments construits (XIII^{es} avant JC) sous Ramsès II (1301-1235 av. J.C.) ont été démontés (en 1036 blocs) de 1964 à 1968 et reconstruits à 64 m plus haut par rapport au niveau du fleuve, au moment de la construction du haut barrage d'Assouan. Par ailleurs, l'ONU publie, sur presque tous les sujets, des annuaires et statistiques utilisés par de nombreux étudiants, stagiaires et chercheurs; mais l'ONU a beaucoup de problèmes pour assurer la défense des droits de l'homme.

3 – L'action politique :

Les activités politiques de l'ONU sont très limitées à cause des obstacles suivants :

- la règle de l'unanimité des membres du conseil de sécurité :

Pour que le conseil de sécurité puisse prendre une décision, il faut l'accord de tous les membres permanents. Dans ces conditions seules les questions qui ne dérangent aucun grand, peuvent être aisément traitées ;

- les compétences nationales :

Selon la loi fondamentale de l'ONU, en son article 2, paragraphe 7 « aucune disposition de la charte n'autorise les Nations-Unies à intervenir dans les affaires qui relèvent de la compétence nationale d'un Etat ». En attendant que le droit d'ingérence humanitaire soit une réalité acceptée par tous, l'action de l'ONU reste très limitée.

4 – Le règlement des différends :

En présence d'une situation pouvant entraîner un désaccord entre nations, le conseil de sécurité peut recommander : la négociation, la médiation, l'arbitrage, ou la soumission à la cour internationale de justice pour les différends d'ordre juridique. Mais en cas d'agression ou de rupture de la paix, le conseil de sécurité ou en cas de paralysie de ce dernier, l'Assemblée générale peut prendre des sanctions économique ou diplomatiques ou demander l'emploi de la force armée. L'ONU a déjà mis en place à travers le monde, 43 missions de paix dont 19 en Afrique entre 1948 et 2005



L'Alliance contre nature entre l'URSS, le seul pays socialiste du monde et les pays capitalistes (USA, France, Royaume-Uni), qui a permis la victoire sur les pays de l'Axe, n'a pas duré après la victoire de 1945. Les rivalités Soviético-américaines ont divisé le monde en 2 : le monde occidental et le monde communisme avec pour leaders respectifs les USA et l'URSS. L'état des relations entre ces 2 blocs sera qualifié tantôt de « guerre froide », tantôt de « coexistence pacifique ». La « guerre froide » se traduit par une grande confrontation Est-Ouest caractérisée par une course effrénée aux armements et la mise en place de deux blocs très hostiles.

A – PRÉSENTATION DES DEUX BLOCS :

Les 2 blocs rivaux dotés de moyens militaires considérables et défendant des systèmes idéologiques et économiques antinomiques, séparés en Europe par ce que Sir Winston Churchill appelait en Mars 1946 le « rideau de fer » (démantelé en 1989) sont :

I – LE MONDE OCCIDENTAL :

IL est constitué par les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord et dirigé par les USA qui possèdent la suprématie militaire, économique et financière. C'est un ensemble qui veut encercler et contenir l'expansion communiste. Pour cela il se dote de structures économiques, politiques et militaires communes aux membres. Ainsi fut créé le Pacte de l'Atlantique (4 Avril 1949 à Washington) avec une structure

militaire l'OTAN (1950). Cet organisme politico-militaire regroupe 12 pays occidentaux; dont la France (retrait : 1966 de l'organisation militaire, réintégration : Avril 2009). L'OTAN est dotée d'une structure bicéphale : le conseil de l'Atlantique Nord et des commandements militaires intégrés (Casteau et Naples). Outre l'OTAN les USA ont conclu d'autres pactes militaires: ANZUS (1951 :Australie et Nouvelle-Zélande), l'OTASE (1954), le pacte de Bagdad (1955).

II – LE MONDE COMMUNISTE :

Après la 2^e guerre mondiale de nouveaux Etats socialistes sont nés. Ils forment avec l'URSS et sous sa direction le monde communisme.

1 – La formation du bloc communiste :

a – Comment l'Europe est-elle devenue Communiste ?

Au lendemain de la 2^e guerre, des gouvernements de coalition (communistes, socialistes, libéraux, agrariens etc.) s'établissent en Europe orientale sauf en Albanie, Bulgarie, et Yougoslavie où les seuls communistes s'emparent du pouvoir dès la fin de la guerre. Favorisés par la présence de l'armée rouge, les partis communistes dominent les « Fronts nationaux» en occupant les postes clés (intérieur, justice, armée, économie) des gouvernements, en noyant l'administration et la société. Finalement les autres partis sont éliminés laissant le pouvoir aux seuls communistes. C'est la naissance des démocraties populaires qui prennent modèle sur le «grand frère soviétique».

b- Comment le pays le plus peuplé du monde a basculé dans le camp socialiste ?

Après la 2^e guerre, la guerre civile chinoise entre les nationalistes du Guomindang et les communistes de Mao Zédong (1893-1976), recommence. Mais si les communistes ont profité de la trêve pour se renforcer, le pouvoir de Tchang Kaï Chek était de plus en plus miné par la corruption (les officiers, les hauts fonctionnaires, les ministres vendaient aux communistes les armes Américaines). Après une enquête sénatoriale, les USA suspendent leur aide aux nationalistes et les communistes remportent la victoire. Le 1^{er} Octobre 1949, Mao proclame à Beijing la naissance de la République Populaire de Chine. Les nationalistes se replient sur l'île de Taiwan où ils vont créer un Etat.

2 – Les structures communes du monde communiste :

A l'instar du monde occidental, le monde communiste se dote de structures économiques et militaires unifiées pour faire face à la menace impérialiste. C'est le cas du « plan Marshall soviétique» le CAEM (conseil d'assistance économique mutuelle) ou COMECON (en Anglais concil for mutual economic assistance) créé en Janvier 1949 et surtout le Pacte de Varsovie, accord militaire conclu le 14 Mai 1955 en réponse à l'entrée de la RFA dans l'OTAN, entre l'URSS et 7 démocraties populaires (sauf la Yougoslavie). C'est la réponse du monde communiste à l'OTAN. Le Pacte de Varsovie avait une double structure politique et militaire. Le commandement suprême des forces du Pacte de Varsovie revenait toujours, à un maréchal Soviétique. Le 25 Février 1991 à Budapest les Etats membres ont dissous la structure militaire (structure politique dissoute en Juillet 1991).

B – DE LA GUERRE FROIDE À LA COEXISTENCE PACIFIQUE :

On désigne par «guerre froide» le conflit qui a opposé les 2 blocs de la fin de la 2^e guerre à 1990. C'est une période de tension vive et permanente, d'attitude constante d'hostilité et de violentes accusations réciproques, mais excluant tout conflit armé direct entre les 2 supergrands. Selon un auteur, la «guerre froide», c'est «guerre impossible, paix impossible». On divise la durée de la «guerre froide» en 3 phases : 2 périodes d'affrontements par pays interposés (1948 -1962 et 1979 -1985) entre

lesquelles une période de détente (1963 -1978). La chute du mur de Berlin, en Novembre 1989, peut être considérée symboliquement comme la fin de la « guerre froide ».

I – LES DÉBUTS DE LA GUERRE FROIDE :

1 – La fin de l'Alliance antinazie :

Dès 1946, l'entente contre nature entre les USA et l'URSS tenants de 2 idéologies et systèmes économico-politiques rivaux, se transforme en rivalité. Chaque camp voulait étendre au monde entier son système au détriment de l'autre.

2 – Les débuts de « la guerre froide »:

Comme pour une guerre classique, la « guerre froide » a commencé par des déclarations de guerre des 2 camps. Le 12 Mars 1947 l'adoption de la doctrine Truman du « containment » « endiguement » du communisme marque la déclaration américaine de « guerre froide ». En effet les USA abandonnent leur isolationnisme pour adopter cette nouvelle politique qui a pour but d'encercler et maintenir le communisme à l'intérieur des limites atteintes en 1947. Pour arriver à leur fin les USA proposent une aide financière et militaire à tous les pays Européens ruinés par la guerre. Dans ce contexte qu'a été décidé le plan américain d'aide économique à l'Europe ou Plan Marshall (nom secrétaire d'Etat général George Catlett Marshall : 1880-1959 ; 5 Juin 1947; 13 milliards \$). Ce volet économique de la doctrine Truman a été rejeté par le bloc communisme mais accepté par 16 pays de l'Europe de l'ouest regroupés dès 1948 dans l'OECE (organisation Européenne de coopération Economique). En Octobre de la même année (1947) à l'occasion de la 1^{ère} réunion du Kominform (bureau d'information des partis Communistes et ouvriers d'Europe de l'Est, de France et Italie), Jdanov (Andreï Aleksandrovitch 1896-1948) membre du Politburo, idéologue du PCUS déclare à l'ouest la « guerre froide ». Le monde dit-il est divisé désormais en 2 blocs irréconciliables : le bloc impérialiste et le bloc anti-impérialiste. Le monde communiste doit aider les partis communistes du monde occidental à lutter contre les « pouvoirs bourgeois ».

II – LES MANIFESTATIONS DE LA GUERRE FROIDE : 1947-1953 :

1 – L'affrontement idéologique :

Les mondes occidental et communiste ont des idéologies l'une aux antipodes de l'autre. Pour le monde communiste l'individu doit s'effacer devant l'Etat, ses opinions, ses déplacements, son comportement moral et sa vie professionnelle doivent être strictement surveillés. Le modèle soviétique prétend forger un homme nouveau et une société sans classes. Quant au monde occidental, il se croit la patrie de la liberté et se voit obliger de défendre les libertés individuelles. Ainsi les 2 géants engagent chez eux et à l'extérieur une véritable guerre de propagande. Les intellectuels, les peintres, les cinéastes, les savants sont tous mobilisés pour défendre l'une ou l'autre cause et dans chacun des 2 camps on se livre à une grande « chasse aux sorcières ». Aux USA la crainte d'une « conspiration communiste » contre les institutions démocratiques, amène le président Truman à ordonner des enquêtes sur la loyauté des fonctionnaires : 2.000 démissions et 2.00 révolutions. Par ailleurs un sénateur républicain Joseph McCarthy (1908-1957) mène une virulente campagne anticomuniste. Accusés d'activités antiaméricaines, les libéraux ou progressistes sont considérés comme des communistes, des complices de Moscou. Ils sont enregistrés et ne peuvent postuler pour un emploi public. Le maccarthysme a fait régner aux USA une véritable psychose de la terreur. Dans le camp socialiste, la même peur de l'autre a entraîné aussi des grandes purges, certains accusés de trahison ou de trahison avec l'étranger sont même condamnés à mort et exécutés.

2 – La crise Allemande et le blocus de Berlin :

La 1^{ère} crise de la «guerre froide» éclate à Berlin. En effet dès 1946, les USA., la France et le Royaume-Uni commencent à faire de leurs zones un Etat économiquement et politiquement capable de résister au communisme. En 1948 lorsqu'ils créent cet Etat fédéral, l'URSS (Staline) considérant le statu quo sur l'Allemagne violé, réplique par un blocus total de Berlin-Ouest (interdisant toute circulation routière, fluviale et ferroviaire entre Berlin Ouest et l'Allemagne de l'Ouest du 31 Mars 1948 au 12 Mai 1949). Les occidentaux ne voulant ni forcer militairement le blocus, ni abandonner Berlin-Ouest organisent un gigantesque pont aérien (277.700 vols : 2.500.000 t de fret) pour ravitailler la population de leur «ville». Cette crise allemande, conflit typique de la «guerre froide» précipite la partition de fait de l'Allemagne en 1949, en une République Fédérale d'Allemagne (23 Mai) et une République Démocratique d'Allemagne (07 Octobre).

3 – La guerre civile grecque : 1946-1949

Vers la fin de la 2^e guerre, les communistes grecs s'insurgent dans le Nord du pays et forment leur propre gouvernement. Ils reçoivent l'aide militaire des pays socialistes notamment de l'URSS et de la Yougoslavie. De son côté le gouvernement légal de George II est soutenu par les anglais puis les américains. Privés d'armes à la suite de la querelle idéologique Staline -Tito, les 25.000 soldats communistes du général Markos sont battus en Octobre 1949.

4 – La guerre de Corée : Juin 1950-Juillet 1953

En 1945 après le départ des japonais, la Corée est occupée par les troupes soviétiques au Nord et américaines au Sud. Cette partition de fait du pays sera renforcée par la création en 1948 de la République de Corée ou Corée du Sud (Août) dirigée par Syngman Rhée et de la République Démocratique et Populaire de Corée ou Corée du Nord (Septembre) dirigée par Kim-IL Sung. Les 2 administrations sont séparées par le 38^e parallèle. Mais le Dimanche 25 Juin 1950, les forces nord coréennes envahissent la Corée du Sud. La réaction Américaine est rapide, une force dite des Nations Unies, composée des troupes Américaines et de 19 autres nations, dirigée par le commandant en chef Américain en Extrême Orient le général Douglas MacArthur (gouverneur militaire du Japon), est envoyée en Corée du Sud. MacArthur et ses hommes reconquirent la Corée du Sud, ils franchissent même le 38^e parallèle pour entrer en Corée du Nord. Aussitôt 56 divisions chinoises sous les ordres de Lin Piao (Lin Biao:1908-1971) entrent en jeu et repoussent les forces des Nations-Unies. Macarthur humilié menace d'utiliser l'arme atomique, mais il est remplacé par le lieutenant-Général Matthew Ridgway qui arrive à stopper l'avance chinoise et à reconquérir le Sud grâce à l'utilisation de l'US Air force basée au Japon. En 1951, le front se stabilise. Puis d'interminables négociations aboutissent le 27 Juillet 1953 à la signature de l'armistice à Pam Mun Jon (un village situé sur le 38^e parallèle) et les 2 Corées s'établissent à nouveau de part et d'autre du 38^e parallèle.

III – LA COEXISTENCE PACIFIQUE : 1953-1955

La «coexistence pacifique» est la nouvelle orientation de la politique étrangère soviétique annoncée le 14 Février 1956 lors du XX^e congrès du PCUSS par Khrouchtchev (Nikita Serguéievitch : 1894 -1971), le nouveau dirigeant soviétique. IL pensait éviter une guerre entre les USA et l'URSS en situant leur compétition sur le plan idéologique et économique. C'est lui qui a fait que le dialogue interrompu depuis 1947 entre les 2 mondes occidental et communiste, reprenne. Cette annonce qui marque un tournant dans la «guerre froide» intervient après une série d'actes de bonne volonté soviétique qui vont détendre l'atmosphère : signature d'un armistice

en Corée (1953), départ des soviétiques d'Autriche (1955), en 1955, le pouvoir de la rive gauche de la Moskova (Kremlin) reconnaît de «Juré» la RFA et établit les relations diplomatiques avec elle. Le chancelier Konrad Adenauer hostile au communisme est invité en visite à Moscou. La même année les dirigeants soviétiques se réconcilient avec la Yougoslavie de Tito. Le XX^e congrès du PCUS, annonce aussi la déstalinisation en dénonçant les erreurs et les abus de Staline : culte de la personnalité, régime policier, non prévision de l'attaque allemande de 1941, priorité excessive accordée à l'industrie lourde dans le développement économique. Ce rejet de certains aspects du régime stalinien a suscité l'espoir à l'Ouest et l'euphorie à l'Est. En 1959, Khrouchtchev est le 1^{er} haut responsable soviétique à se rendre en visite officielle aux USA. Du côté occidental, on note seulement 2 actes de bonne volonté : premièrement les américains refusent d'intervenir militairement au Viêt Nam pour secourir les français écrasés à Dien bien phû; deuxièmement ils refusent d'aider Tchang Kai Tcheck à reconquérir la Chine continentale..

IV - LE RETOUR À LA GUERRE FROIDE : 1955 -1962

La coexistence pacifique a été émaillée de crises.

1 – L'affaire Hongroise : Octobre –Novembre 1956

Dans l'euphorie de la déstalinisation le communiste réformateur Imre Nagy arrive au pouvoir en Hongrie (Oct.1956). Sous la pression d'un mouvement antistalinien (né depuis 1953, devenu insurrectionnel à partir du 23 Octobre 1956) et encouragé par les émissions «Free Europa» de la VOA (Voix de l'Amérique; Munich), Nagy prend une série de mesures qui en fait, signifient la fin du socialisme en Hongrie : retrait du pacte de Varsovie, suppression du parti unique, libération des anciens nazis etc. IL s'en suit des manifestations antisoviétiques. Mais le 4 Novembre 1956, le Kremlin se voit obliger d'intervenir, les «chars rouges» bombardent sauvagement Budapest. Nagy est arrêté, (exécuté Mai 1958, réhabilité:1989), puis les soviétiques Kremlin imposent un nouveau dirigeant communiste plus docile Janos Kadar (1912-1989). Les occidentaux se sont limités à une condamnation morale de l'intervention Soviétique.

2 – La crise du Canal de Suez : Octobre.-Novembre. : 1956

Le 26 Juillet 1956, le président égyptien Nasser (Gammal Abdel : 1918-1970) nationalise la compagnie universelle du Canal de Suez (capitaux à 97% Français et Anglais) et interdit le canal aux navires Israéliens. Le 29 Octobre les troupes israéliennes (commandées par général Moshe Dayan : 1915-1981) attaquent l'Égypte. Sous prétexte de protéger «leur Canal» les français et anglais interviennent militairement. Choquée par cette agression l'URSS menace d'intervenir aux côtés de l'Égypte. Mais le président américain (Eisenhower) fait aussitôt voter par l'Assemblée Générale de l'ONU une résolution exigeant un cessez le feu et le retrait des troupes étrangères d'Égypte. Cette crise montre que désormais il y a plus grand que la France et le Royaume Uni. Dès lors le « Raïs » (chef) apparaît comme le principal leader du nationalisme Arabe et du Tiers-Monde car une résolution de l'ONU (13 Octobre 1956) reconnaît la souveraineté égyptienne sur le canal

3 – L'échec de la conférence au Sommet de Paris : Mai 1960

La conférence sur le désarmement, plusieurs fois reportée, avait été finalement pré vue pour le 16 Mai 1960 à l'Elysée. Mais le 1^{er} Mai, la DCA. Soviétique abat au dessus de l'URSS (région de Sverdlovsk) un Lockheed U.2 (avion espion américain). Le pilote, Francis Gary Powers qui avait sur lui une épingle empoisonnée, refuse de se suicider et avoue sa mission. Khrouchtchev exige d'Eisenhower des excuses publiques qu'il n'a pas obtenues. Furieux il fait ajourner la conférence pour 6 ou 8 mois.

4 – A l'Assemblée Générale des Nations-Unis : Octobre 1960

A la session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en Octobre 1960, Khrouchtchev a fait un discours violent, injurieux contre les USA puis il perturbe le discours du représentant américain en frappant son pupitre avec son soulier

5 – Le Mur de Berlin : Août 1961

La 2^e crise de Berlin éclate en 1961. Dès Novembre 1958 pour mettre fin aux départs en RFA des citoyens de la RDA, Khrouchtchev donne 6 mois aux occidentaux pour accepter que Berlin-Ouest soit une «ville libre» hors de leur contrôle. N'ayant pas eu satisfaction l'URSS construit en une nuit (12-13 Août 1961) un mur fortifié à la limite entre Berlin-Est et Berlin-Ouest. Ce mur (tombé le 9 Novembre 1989), a été baptisé «Mur de la honte» (164 Kms de long, 4 m de haut. IL coupait 32 voies ferrées, 3 autoroutes et les 83 points de passages étaient ramenés à 13). Le Mur de Berlin a été pendant près de 30 ans le principal symbole de la «guerre froide» et du «rideau de fer».

6 – La crise des fusées : Octobre Novembre 1962

En 1959, le communiste Fidel Castro (né : 1927) prend le pouvoir à Cuba. IL entreprend une politique de nationalisation, rompt avec les USA qui dominent l'économie du pays et se rapproche de l'URSS. Du 15 au 17 Avril 1961 une tentative de débarquement (baie des Cochons), des anticastristes soutenus par la CIA est repoussée. Après, à la demande de Castro, Khrouchtchev entreprend de construire à Cuba 42 rampes de lancement de fusées. Ces missiles (150 Kms des USA) ont été photographiés le 14 Octobre 1962 par un avion espion américain. Aussitôt John Fitzgerald Kennedy (1917-1963) exige le retrait immédiat des fusées et annonce le 22 l'arraisonnement de tout navire soviétique qui tenterait de forcer le passage vers Cuba. Pendant quelques jours une sérieuse menace de guerre nucléaire plane sur le monde. Finalement un accord entre les 2 parties dénoua la crise.

C – DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE À LA DÉTENTE :

La «coexistence» a ouvert la voie pacifique. Après la crise de Cuba tout est fait pour éviter une situation d'escalade atomique. Une réelle volonté de détente se fait jour. En Juin 1963 Kennedy et Khrouchtchev établissent entre Washington et Moscou une liaison directe, le «téléphone rouge» pour pouvoir négocier plus facilement en cas de crise. D'adversaires les 2 grands deviennent partenaires. Ils signent le traité interdisant les essais nucléaires non souterrains (1963) puis le traité de non prolifération d'armes nucléaires (1968), les traités SALT1 (Strategic Arms Limitation Talks ; Janvier 1972), SALT 2 (Janvier 1979). Par ailleurs il y a eu la reconnaissance mutuelle et le rapprochement des 2 Allemagnes toutes 2 admises à l'ONU (Septembre 1973). La conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E ; 3 Juillet 3 Août 1975) marque l'apogée de l'entente. Cependant la détente n'a pas mis fin aux conflits périphériques. Les années 1970 et 1980 connaîtront d'autres crises et verront les 2 supergrands s'affronter par pays tiers : Angola (1975), Mozambique (1975), Afghanistan (1980), Nicaragua (1982) etc.

LA DÉCOLONISATION

La décolonisation est le processus historique qui conduit un pays colonisé à l'indépendance. c'est à dire au statut international d'Etat. La 1^{ère} vague de décolonisation (XVIII^e s) a été limitée au continent américain. La décolonisation d'après 2^e guerre a touché à plusieurs continents et a été un affrontement entre les nationalismes indigènes et les impérialistes européens. En Afrique, ce phénomène historique a abouti entre 1956 (indépendances : Tunisie, Maroc) et 1993 (indépendance: Erythrée) à la naissance de nombreux Etats.

A – LES CAUSES ET LES FORMES DE LA DÉCOLONISATION :

I – LES CAUSES :

La veille de la 2^e guerre, correspond à l'âge d'or des empires coloniaux en Afrique. Un quart de siècle plus tard, c'est la fin des mêmes empires. Ce réveil brusque de l'Afrique peut s'expliquer aussi bien par des facteurs internes qu'externes.

1 – Les facteurs internes :

a – Les contradictions du système colonial :

La remise en cause de la domination coloniale a l'une de ses origines dans le système colonial lui même. C'est à dire que les contradictions propres au système ont abouti à sa négation. En effet pour le bon fonctionnement de l'administration coloniale, pour mieux dominer et exploiter, il fallait des ressources humaines locales capables de bien communiquer avec les blancs. Cette nécessité d'avoir de

bons auxiliaires de l'administration a abouti à la formation (création d'écoles) des sujets éclairés qui ont fini par dire non, au fait colonial. Par ailleurs, dans le cadre de l'exploitation économique des colonies, les abus, les injustices, la déculturation forcée, les inégalités sociales et juridiques inhérentes au système, ont fait prendre aux colonisés, la conscience de la sujétion représentée par la domination coloniale.

b – L'action des mouvements nationalistes :

Le nationalisme indigène est né très tôt (1920 : le Destour tunisien). Les mouvements nationalistes, dirigés par les élites formées en occident mais le plus souvent exclues des responsabilités administratives ou politiques, empruntent rapidement les idées de liberté, de démocratie, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, pour les retourner contre le pouvoir colonial. Ils avaient au départ des revendications modérées : égalité civique, autonomie interne etc. C'est l'intransigeance des colons, qui a finalement radicalisé les mouvements nationalistes. Alors les intellectuels, les syndicats, les étudiants, les anciens combattants vont réclamer non plus l'autonomie interne, mais l'indépendance totale. La vigueur des nationalismes a été renforcée par les actions des milieux anticoloniaux d'Occident.

c - Participation aux guerres mondiales et fin du mythe de la supériorité du blanc :

Au cours de la 2^e guerre, le spectacle des prisonniers blancs (soldats australiens arrêtés par le Japon) balayant les marchés de Singapour, la défaite la France en 1940 face à l'Allemagne Nazie, les 1^{ères} victoires du Japon (1941-1942) qui occupe en Asie les colonies européennes et américaines ont fini par ruiner définitivement le mythe de l'invincibilité des blancs. Par ailleurs la participation des indigènes aux combats où ils ont vu les blancs se défendre comme n'importe quel être humain a accéléré la prise de conscience des peuples colonisés qui ont constaté la distorsion entre leur propre condition de sujets et les idéaux de liberté, de fraternité et de démocratie pour lesquels ils se battent. Enfin la propagande des Alliés contre les théories nazies a remis en cause la notion de supériorité de la race.

2 – Les causes externes :

a - L'affaiblissement des puissances coloniales :

La 2^e guerre a profondément et durablement affaibli l'Europe. Les principaux pays colonisateurs (Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Belgique), étaient ruinés et avaient perdu leur position dominante, leur place de locomotive du monde.

b - Les nouveaux maîtres du monde :

Parallèlement à cet affaiblissement des puissances coloniales, naissent 2 nouveaux maîtres du monde: les USA et l'URSS. Ces 2 Etats devenus superpuissances à l'issue de la guerre sont pour des raisons différentes, hostiles au fait colonial classique.

L'URSS, pays socialiste, donc prolétarien, s'oppose au colonialisme au nom de l'internationalisme prolétarien («prolétaires de tout pays et peuples opprimés, unissez-vous»). Elle dénonce sans répit la misère dans les colonies. Quant aux USA, ils s'opposent au colonialisme non pas pour des raisons idéologiques mais économiques. Ancienne colonie anglaise devenue grand pays capitaliste, les USA veulent la décolonisation pour que les matières 1^{ères} des colonies ne soient pas la chasse gardée de certains ; ils exigent que «soient rendus les droits souverains et le libre exercice du gouvernement à ceux qui en ont été privés par la force».

c - L'influence du système des Nations-Unies :

Sous la pression des pays de la ligue Arabe et des 1^{ers} pays asiatiques décolonisés,

l'ONU devient au début des années 1950 une tribune mondiale contre le colonialisme, au nom du «droit des tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre».

d - Les promesses européennes :

Le refus des métropoles, d'honorer leur engagement peut être considéré comme une cause de la décolonisation. En effet, face à la pression militaire des dictatures, certaines puissances coloniales ont entraîné leurs colonies dans la guerre à leur côté en faisant des promesses de réformes économiques, civiques ou même souvent politiques. Après la guerre les mêmes métropoles au lieu de réaliser ces promesses, ont voulu s'appuyer encore sur les colonies pour se relever des ruines de la guerre ; cela crée une déception qui va radicaliser certains nationalismes.

II- LES FORMES DE LA DÉCOLONISATION :

IL y a 2 formes de décolonisation. Dans un 1^{er} cas l'indépendance est obtenue à l'issue des négociations pacifiques plus ou moins longues suivies d'un transfert de compétences. Cette démarche a été suivie par l'Afrique Noire (excepté l'empire portugais). La 2^e forme de décolonisation est violente, l'indépendance est arrachée par une lutte armée menée par un ou plusieurs mouvements de libération nationale. Ce fut le cas de toutes les colonies portugaises et de l'Algérie. Une forme intermédiaire est la violence sans guerre (Madagascar : 100.000 morts en 1947; au Kenya : révolte des Mau-Mau : 1952). La répression des manifestations pacifiques exacerbe le nationalisme, donne prestige et force au chef qui les incarne. Devenu incontournable il négocie l'indépendance.

B – LES ÉTAPES DE LA DÉCOLONISATION EN AFRIQUE : 1956-1993

En 1945, l'Egypte (1936), le Liberia (1847), l'Union Sud Africaine (1910), l'Ethiopie, étaient les seuls Etats africains indépendants. En 1993, il y a en avait 51. La décolonisation de l'Afrique est l'un des phénomènes les plus importants de la fin du XX^e S.

I – AU MAGHREB : 1956-1962 :

1 – La décolonisation du Maroc :

Au Maroc, le principal parti nationaliste l'Istiqlal (fondé en 1943), dirigé par Allal Al Fassi et Mehdi Ben Barka, réclame dès 1944 l'indépendance. IL bénéficie de l'appui discret du sultan Sidi Mohamed Ben Youssef. Par suite de désaccords entre le Pacha de Marrakech, Hadj Thami El Glaoui (beau-frère du sultan) et le sultan, ce dernier est déposé le 20 Août 1953 et exilé par la France. Cela déclenche l'insurrection générale. Le nouveau sultan profrançais (Mohamed Moulay Ibn Arafa) s'étant montré incapable à arrêter les agitations, la France est obligée de négocier. Ben Youssef rétabli dans ses droits sur le trône, rentre au Maroc le 16 Novembre 1955. Puis la France entame avec lui des négociations qui aboutissent le 2 Mars 1956 à l'indépendance. Le 7 Avril l'Espagne rend le Nord du Maroc, mais garde Ceuta, Melilla et Ifni. L'année suivante le pays devient un royaume. Ben Youssef 1^{er} roi prend le nom de Mohamed V.

2 – La sanglante décolonisation de l'Algérie :

A l'inverse du Maroc, l'Algérie (seule colonie régie par les institutions de la France) a eu son indépendance à la suite de 8 années de lutte armée. Au début des années 1920, on assiste en Algérie à la naissance des organisations nationalistes avec 3 tendances différentes : une pour une patrie algérienne musulmane, une pour l'assimilation des Algériens et le droit à la citoyenneté française et la 3^e pour l'indépendance et la révolution sociale. Mais l'importance économique (ce sont les principaux propriétaires fonciers), politique (seuls avec des droits civiques) et numérique des colons français d'Algérie d'origine Européenne (pieds noirs : 1,5 million) empêche toute réforme sérieuse

en faveur des musulmans. La répression des manifestations de Mai 1945 à Sétif radicalise le nationalisme algérien. Les différents mouvements nationalistes se rallient alors au Front de Libération Nationale (FLN : partisan de l'indépendance) fondé au Caire en Novembre 1954 par des nationalistes radicaux (Aït Ahmed, Krim Belkacem, Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf) et doté d'une armée, l'Armée de Libération Nationale (ALN). Ainsi le 1^{er} Novembre 1954 « Toussaint rouge » les nationalistes algériens déclenchent l'insurrection armée par l'attaque simultanée de 70 cibles en Grande Kabylie et dans les Aures (8 morts). Pour éviter la réédition de la défaite de Diên-Biên-Phu la France met en œuvre d'importants moyens militaires sans parvenir à anéantir l'ALN. En 1958 la France est obligée d'annoncer son intention de négocier avec le FLN. Mais les généraux français d'Algérie poussés par les Pieds Noirs se révoltent (13 Mai 1958). Ils s'emparent du siège du Gouvernement Général et créent un Comité de Salut Public dirigé par le général Massu puis le Général Raoul Salan. Cette crise provoque la chute de la IV^e République et le retour au pouvoir du général De Gaulle le 1^{er} Juin 1958. Le FLN se proclame (Septembre 1958) Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA) présidé par Ferhat Abbas et 2 adjoints, Belkacem et Ahmed Ben Bella. Le 04 Juin le général se rend en Algérie où il lance son « Je vous ai compris ». Le 16 Septembre 1959 De Gaulle reconnaît aux Algériens le droit à l'autodétermination. En Mars 1961 ouverture des négociations entre la France et le FLN. Dans la nuit du 21 au 22 Avril 1961, 2^e tentative de coups d'Etat le « putsch des généraux » (Raoul Salan : 1899-1984; Edmond Jouhaud : 1905-1995 ; André Zeller : 1898-1979; Maurice Challe : 1905-1979) pour que l'Algérie reste Française. Mais les soldats refusent de suivre le « quarteron de généraux en retraite » et la rébellion avorte : Challe et Zeller se rendent. Mais les 2 autres généraux deviennent des clandestins et animent l'OAS (Organisation Armée Secrète) qui multiplie les attentats sauvages en Algérie et en France. Néanmoins les négociations aboutissent le 18 Mars 1962 aux accords d'Evian-les-Bains (France) qui prévoient le cessez-le-feu dès le lendemain et la libération de Ben Bella. C'est la fin de la « guerre d'Algérie » (appelé « opération de maintien de l'ordre » jusqu'en 1999 par la France) : environ 1 million de morts, 1,5 million Français d'Algérie ainsi que plusieurs notables et Harkis qui avaient aidé la métropole, quittent l'Algérie pour la France dans des conditions très dures. Le 1^{er} Juillet 1962, lors du référendum d'autodétermination, l'indépendance (3 Juillet 1962) est approuvée à 99,72% par les Algériens. C'est la fin de 132 ans de colonisation. Ben Bella forme le 1^{er} gouvernement et entreprend des réformes socialistes.

II – EN AFRIQUE NOIRE :

1 – L'Afrique Noire Française :

La marche de l'Empire français au Sud du Sahara vers l'indépendance a été pacifique et progressiste.

a- La conférence Africaine, Française de Brazzaville : 30 Janvier 8 Février 1944
En dépit de son intitulé, aucun africain n'a participé à cette conférence. Convoqués par De Gaulle (chef de la France libre) et le comité français de libération nationale CFLN, les 70 participants avaient pour mission de contrecarrer la propagande anticoloniale des USA en se montrant fidèles aux principes de la charte de l'Atlantique approuvée par les Alliés en 1941. Cependant la conférence n'a recommandé qu'un projet d'unité entre la France et ses colonies et un programme de promotion politique ne comportant pas d'autonomie; sur le plan social elle a recommandé la suppression du statut de l'indigénat, l'établissement de la liberté de travail, le développement de l'enseignement, la création des syndicats et sur le plan

économique la conférence a envisagé l'amélioration et le développement des infrastructures (routes, voies navigables, ports, chemin de fer, etc.) de l'agriculture, et de la production industrielle.

b - La constitution d'Octobre 1946 :

La constitution de la IV^{ème} République française a créé à la place de «Empire français», «l'Union française» formée de la République Française et de l'ensemble d'outre-mer. Cette 1^{ère} étape de la décolonisation de l'Afrique Noire Française était basée sur l'intégration. IL est créé dans chaque colonie une assemblée territoriale. Les colonies sont aussi représentées par des députés à l'assemblée nationale de Paris. Ces mesures ont permis la naissance des 1^{ères} formations syndicales et politiques comme le RDA créé en Octobre 1946. Dirigé par Félix Houphouët Boigny, Sékou Touré, Mamadou Konaté, Ouezzin Coulibaly, le RDA avait des sections dans chaque colonie: ex. USRDA au Soudan.

c - La loi-cadre de Juin 1956 :

Gaston Defferre (1910-1986) maire de Marseille et ministre de la France d'outre-mer, a adopté cette loi, le 23 Juin 1956. Elle porte son nom et représente la 2^{ème} étape de la décolonisation de l'Afrique Noire Française. La loi Defferre, qui interdit les députés noirs à l'assemblée nationale de Paris, accorde à chaque colonie une semi-autonomie interne. Chaque territoire est doté d'une Assemblée représentative (souveraine en matière budgétaire, économique et sociale) élue au suffrage universel direct par un collège électoral unique. Cette assemblée législative met en place un Conseil de gouvernement pour les affaires courantes de la colonie. Son président est le gouverneur et son vice-président le chef de la majorité parlementaire Noire. Le 1^{er} conseil de gouvernement de notre pays (Mali) dirigé par Henri Gipoulon président et Jean Marie Koné vice-président a été mis en place le 20 Mai 1957. IL est composé de 12 ministres tous du l'USRDA.

d - La communauté de Septembre 1958 :

A partir de 1958 les événements se précipitent. Aussitôt revenu au pouvoir à la suite de la crise algérienne, De Gaulle organise un référendum sur la constitution de la V^{ème} République et sur l'avenir des rapports entre la France et ses colonies. Les africains devaient choisir entre le Oui c'est à dire l'association avec la France au sein d'une communauté (remplace «Union-Française» de 1946) comprenant en Afrique des Républiques autonomes, et le Non c'est à dire le rejet de cette association et l'indépendance immédiate sans l'aide de la France. Du 20 au 27 Août De Gaulle entreprend une campagne africaine pour le OUI. Mais lors du référendum de Septembre 1958, seule la Guinée de Sékou Touré vota Non à 95%. Elle proclame son indépendance le 2 Octobre 1958. Les autres territoires votèrent Oui à une grande majorité (78% : Niger; 99,90% : Côte Ivoire). Ils accèdent à l'indépendance 2 ans après la Guinée..

2 – L'Afrique Noire Anglaise : Cas de la Rhodésie du Sud

En 1963 la fédération de Rhodésie-Nyassaland créée en 1953 (réunissant les protectorats britanniques : Rhodésie du Nord, Nyassaland et la colonie britannique de Rhodésie du Sud) éclate. L'année suivante, le Nyassaland accède à l'indépendance sous le nom de Malawi (dirigé par Hasting Kamuzu Banda) et la Rhodésie du Nord devient avec l'indépendance la Zambie (dirigée par Kenneth Kaunda). Mais les négociations entre le gouvernement Anglais et Ian Smith 1^{er} ministre de Rhodésie du Sud qui ont duré 2 ans échouent. Malgré tout la minorité blanche proclame unilatéralement et illégalement le 11 Novembre 1965, l'indépendance de la Rhodésie du Sud sur la base d'un régime raciste et d'apartheid

similaire à celui de l'Afrique du Sud. Indignée, (cette indépendance qui signifie domination politique et économique de 230.000 blancs sur 6.500.000 Noirs), l'OUA réclame en vain l'intervention militaire de Londres pour écraser la «colonie rebelle». En 1972, les guérilleros nationalistes, avec l'appui du Mozambique déclenche la lutte armée. Ignorant cette pression armée le gouvernement illégal signe en 1978 un accord dit «accord interne» avec 3 opposants Noirs modérés : Abel Muzorewa (évêque méthodiste), N'dabanniqui Sitholet et Jérémiah Chirau. Après des élections (Avril 1979), condamnées par la communauté internationale un gouvernement multiracial dirigé par Monseigneur Abel Muzorewa est mis en place et le pays prend le nom de Zimbabwe-Rhodésie. Dès lors la lutte armée s'intensifie menée par le Front Patriotique dirigé par Joshua N'Komo et Robert Mugabé. Finalement en Septembre 1979 s'ouvre une conférence tripartite entre le Front Patriotique, le gouvernement Muzorewa et la Grande Bretagne. Cette conférence constitutionnelle marathon (qui a prévu une aide internationale à une réforme agraire) aboutit le 07 Décembre 1979 à la signature d'un cessez-le-feu à Lancaster House (Londres). Le Zimbabwe-Rhodésie, redevenu colonie anglaise est placé sous les ordres de Lord Arthur Christopher Soames représentant de la couronne. IL organise en Février 1980 des élections générales remportées par la ZANU-Front Patriotique de Robert Mugabé et reconnues par la communauté internationale. Le 18 Avril 1980, la dernière colonie anglaise d'Afrique accède à l'indépendance sous le nom de Zimbabwe.

3 – L'Afrique lusophone : cas de l'Angola

Pour l'impérialisme portugais, une colonie doit évoluer uniquement vers l'intégration complète à la métropole. C'est dans cet ordre d'idée que l'Angola a reçu en 1955 le statut de province portugaise au moment où les colonies anglaises et françaises évoluaient vers l'indépendance. C'est pour quoi en Décembre 1956 fut créé à Luanda un mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA : regroupant 20 mouvements de paysans et étudiants). La guerre d'indépendance commence le 04 Février 1961, par une attaque de la prison de Luanda par le MPLA. Mais le nationalisme angolais sera divisé. En plus du MPLA, il y a eu le Front National de Libération de l'Angola FNLA (1962) et l'Union Nationale pour l'Indépendance totale de l'Angola (UNITA). Malgré la division la lutte pour l'indépendance se poursuit. L'échec du régime d'Antonio de Oliveira Salazar pour vaincre la guérilla des nationalistes entraîne sa chute et la révolution des Œillets en 1974. L'arrivée (Avril 1974) des militaires progressistes (dirigés par le général Antonio Spínola) ouvre la voie à l'indépendance des possessions d'Outre-mer. La Guinée Bissau accède à l'indépendance en Septembre 1974, les autres, (Mozambique, Cap Vert, Sao Tome et Principe, l'Angola), en 1975.

Mais en Angola l'indépendance en 1975 est suivie d'une guerre civile opposant les 3 mouvements de libération nationale : le MPLA du Dr Agostino Néto soutenu par les pays socialistes notamment la Cuba socialiste, le FNLA de Holden Roberto soutenu par le Zaïre et l'UNITA de Jonas Savimbi soutenu par les USA et l'Afrique du Sud. En 1976, le MPLA s'impose avec l'aide de la Cuba (50.000 soldats cubains) s'installe au pouvoir à Luanda sans vaincre totalement l'UNITA, une opposition puissamment armée. Neto obtient pourtant la reconnaissance internationale et la République Populaire d'Angola est admise à l'ONU. Ce n'est qu'en 1991 que le successeur de Néto (mort en 1979), Dos Santos signe un accord de paix avec l'UNITA. IL organise alors les 1^{ères} élections multipartistes législatives et présidentielles libres remportées par le MPLA en 1992. Mais le refus de l'UNITA d'accepter les résultats de ce scrutin relance la guerre civile qui a continué jusqu'à la mort de Jonas Savimbi (tué 22

Février 2002). Le nouveau chef de l'UNITA Paulo Lukamba Gato fit signer un cessez le feu le 4 Avril 2002 entre son mouvement et le gouvernement Angolais. Depuis, la paix semble s'installer pour de bon après 27 ans de guerre civile.

LA NOTION DE CIVILISATION ET SON ÉVOLUTION

Comme tous les mots en français, le mot «Civilisation» a une histoire. IL est apparu dans les usages courants à la fin du XVIII ès. Son sens a beaucoup changé au fil de ces 2 siècles.

I – QU'EST CE QU'UNE «CIVILISATION »?

1 – Naissance du concept «Civilisation » :

Les historiens ont des avis différents pour la date d'apparition du concept «Civilisation». Certains pensent que, c'est le marquis de Mirabeau (1715-1789 français) qui a utilisé pour la 1^{ère} fois en 1756 le mot «Civilisation» (dans «l'Ami des hommes ou Traité sur la population»). D'autres au contraire affirment que le baron D'Holbach (1723-1789 français), est le 1^{er} à utiliser le mot en 1776. Dans tous les cas le mot n'est apparu dans le dictionnaire de l'académie française qu'à partir de l'édition de 1835.

2 – Le sens du mot «Civilisation» :

A l'origine le mot «civilisation», qui dérive du mot latin «civis» «citoyen», évoquait l'idée d'une vie urbaine par opposition à une vie rurale. En effet pour les grecs le «civilisé», c'est celui qui vit dans une cité (Etat) où règne la justice, les habitants des campagnes étant considérés comme plus proches de «l'état de nature». Au siècle des lumières, le mot prend une connotation philosophique. Pour les philosophes du XVIII^e S, «civilisation» désigne ce qui différencie les peuples évolués des peuples non évolués, c'est à dire que, c'est un état vers lequel doivent tendre tous les peuples. Les peuples évolués sont, pensait-on policés, bien organisés alors que les peuples «primitifs», «barbares», «sauvages» ne le sont pas. On pensait qu'ils n'ont même pas d'institutions politiques ou administratives et vivent d'une manière fantaisiste sans loi. Avec cette définition, la société la plus «civilisée», c'est celle où règnent le bon ordre, la prospérité, l'équilibre social et politique c'est à dire l'Europe occidentale. C'est pourquoi la «civilisation» européenne du XIX^es considérée d'une manière absolue comme étant supérieure aux autres, est présentée comme modèle à transmettre aux «non civilisés», «barbares», «primitifs».

De nos jours le vocable «civilisation» a perdu tout caractère subjectif, depuis que les 2 guerres mondiales ont montré que les nations dites évoluées sont aussi capables de comportements barbares et surtout avec les progrès des sciences humaines (mis à jour de civilisations plus anciennes que la civilisation gréco-romaine fondement de la civilisation occidentale). Ainsi on admet, dès la 1^{ère} moitié du XIX^es qu'il n'y a pas une «Civilisation», mais des «civilisations» avec chacune ses forces et ses faiblesses. La dernière définition, généralement acceptée par tous, est la suivante : la «civilisation» c'est «l'ensemble des croyances, des conventions sociales et l'état d'avancement matériel qui caractérisent une société» humaine à un moment donné de son histoire. Avec cette définition scientifique, l'homme préhistorique et l'homme du moyen âge ont une «civilisation» au même titre que l'homme du XXI^es. Mais si nombreuses qu'elles sont, toutes les «civilisations» ont en commun les mêmes éléments constitutifs.

II – LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UNE «CIVILISATION » :

1 - Les différents éléments :

Le vocable «civilisation» désigne donc à la fois des valeurs morales (superstructure) et des valeurs matérielles (infrastructure).

Les éléments matériels (base économique) représentent l'ensemble des procédés par lesquels une société agit sur le milieu naturel soit pour s'y adapter, soit pour le transformer : habitat, genre de vie, nourriture, techniques et l'outillage etc.

Quant aux aspects spirituels c'est l'ensemble formé par le système politique (Etat) et le système idéologique (juridique, scolaire, culturel, religieux). Cette superstructure repose sur la base économique. Les principaux éléments constitutifs d'une «civilisation» sont :

a- Les genres de vie :

IL s'agit de l'ensemble des modes d'activités qui, vont des plus simples aux plus évolués c'est à dire depuis des groupes vivant de la cueillette, de la chasse et de la pêche jusqu'aux groupes dotés d'une économie complexe de type industriel moderne.

b - Les techniques et l'outillage :

L'ensemble des procédés, des méthodes et l'ensemble des outils d'un groupe humain sont tellement importants qu'on définit souvent une «civilisation» par ces éléments : ex : la «civilisation de la pierre taillée», la «civilisation industrielle»

(machine).

c – La structure économique et sociale :

Au départ les différences entre les sociétés du monde étaient négligeables, mais depuis l'apparition de la division sociale du travail, les sociétés se sont différenciées et à chaque niveau de différenciation sociale (société esclavagiste, féodale, capitaliste, socialiste) correspond la domination d'une catégorie sociale. La structure économique ou infrastructure est l'élément pivot d'une «civilisation», elle conditionne et détermine tous les autres éléments.

d – L'organisation politique :

Le but de l'organisation politique et de l'exercice du pouvoir dans un Etat c'est de régler les rapports entre les hommes, c'est à dire de répondre aux 2 grandes questions suivantes : qui doit diriger qui ? Quel degré de liberté faut-il accorder aux autres membres de la société collectivement et individuellement ? Toutes les sociétés ont répondu à ces 2 questions.

e – Le système des valeurs : croyances, mentalités, sensibilités

Les comportements des individus d'un groupe humain, leurs habitudes intellectuelles, leurs convictions religieuses, leurs aptitudes à réagir aux excitations sont des facteurs abstraits, mais qui constituent «l'âme» de toute «civilisation».

f – La vie artistique et intellectuelle :

Les activités de l'esprit et les arts, (beaux arts et arts plastiques) sont des facteurs qui ont une signification différente selon les «civilisations». Ainsi dans le domaine des beaux arts la «civilisation» occidentale accorde beaucoup d'importance à la beauté des lignes et des formes, alors que la «civilisation» négro-africaine, met l'accent sur les symboles et les signes. Contrairement à l'art occidental qui reflète la vision d'un individu, l'art nègre reflète la vision du groupe social.

2 – Leur interaction :

Les éléments constitutifs d'une «civilisation» influent les uns sur les autres. Mais pour modifier les idées, il faut modifier d'abord les conditions matérielles.

III – L'ÉVOLUTION DES «CIVILISATIONS» :

Les «civilisations» ne sont pas figées, elles évoluent constamment, naissent, grandissent, atteignent leur maturité et disparaissent. C'est ainsi que l'on rencontre des «civilisations» éteintes : les «civilisations» précolombiennes (Incas, Mayas, Aztèques), très raffinées au XV^e siècle n'existent plus. IL en est de même de la «civilisation» gréco-romaine des «civilisations» de la Mésopotamie (la «civilisation» sumérienne : «Babylonie») etc. Cependant la principale caractéristique des «civilisations», c'est leur longue durée dans le temps. Au cours de leur longue vie, les «civilisations» évoluent et exercent les unes sur les autres des influences réciproques qui font qu'une «civilisation» est rarement isolée et homogène. La rencontre de 2 «civilisations» aboutit le plus souvent à un syncrétisme en faveur de la «civilisation» la plus outillée. Les conditions optimales de propagation des «civilisations» sont le prosélytisme religieux, l'enseignement, les migrations, le commerce et même la guerre etc.

CONCLUSION :

Donc les «civilisations» sont extrêmement complexes du fait de leur nature, de leur longue vie et de l'interaction de leurs différents éléments. Néanmoins on a pris l'habitude de distinguer 5 grandes «civilisations»:

- la civilisation occidentale (Europe et Amérique du Nord) ;
- la civilisation socialiste (URSS et les démocraties populaires) ;
- la civilisation musulmane (Afrique du Nord, Moyen Orient, Asie centrale, et méridionale) ;

- la civilisation négro-africaine (Afrique au Sud du Sahara) ;
- la civilisation de l'Asie des moussons (Inde et Extrême Orient).

LES CIVILISATIONS DE L'AFRIQUE NOIRE

L'Afrique Noire (48 Etats) est la partie du continent, située au Sud du Sahara et habitée par des populations de race Noire. Les civilisations qui y sont nées portent le nom de «civilisations négro-africaines». Malgré leurs différences et leurs complexités elles ont des traits communs. Mais dans beaucoup zones ces «civilisations» traditionnelles anciennes se modifient sous les effets conjugués de la traite négrière, de la colonisation, et de nos jours de la modernisation et de l'urbanisation. Dans tous les cas, ces valeurs de l'Afrique d'hier constituent les fondements de la «civilisation négro-africaine» contemporaine.

A – LES CROYANCES RELIGIEUSES TRADITIONNELLES :

Dans l'Afrique Noire traditionnelle, les croyances religieuses sont dominées par l'animisme. Une croyance dans laquelle les fidèles vénèrent des âmes et des esprits sensés se trouver dans toutes les formes de la vie de la nature : animaux, plantes, lieux, objets. Cette religion très ancienne, est encore de nos jours, très répandue dans le monde (Afrique, Océanie, Amérique Latine etc.).

L'animisme croit :

- à l'existence d'un Dieu suprême unique qui crée et gouverne l'univers et n'est pas directement accessible aux humains. C'est AMMA (Dogon), MANGALA (Malinké, Bamanan), MAWULISA (Fons: Bénin), OOLORUN ou OLODUMAMARÉ (Yoruba : Bénin, Nigeria) etc.
- à la présence sous cet Être supérieur, d'une multitude de dieux (OLORUN règnerait sur 400 divinités secondaires ou ORISHA) responsables de l'ordre et du désordre, du bien et du mal. Ce sont ces dieux qui sont toujours invoqués par les croyants.
- à des esprits (comme ceux des ancêtres) et des génies (lutins) dans tous les domaines de la vie ; ils ont une influence bénéfique ou néfaste.

Dans la pensée animiste, toute difficulté, tout problème persistant (santé, économie, politique, social) est considéré comme une manifestation de colère des «esprits». Le culte consiste donc à apaiser ces «forces vitales» par des pratiques religieuses, des rites, des offrandes, des incantations, des sacrifices.

L'animisme ne s'appuie sur aucun texte sacré, il se transmet de génération en génération par la tradition orale. IL n'est pas fataliste et pense qu'on peut agir sur le cours de la destinée des hommes en mobilisant, les forces bienfaisantes ou malfaisantes.

B – LES RELIGIONS ÉTRANGÈRES ET LEURS INFLUENCES :

Les Arabes et les Européens sont venus en Afrique avec leur religion, l'Islam et le christianisme. Ces religions étrangères ont influencé nos croyances et pratiques.

I – L'ISLAM EN AFRIQUE NOIRE :

Né en Arabie (VII^{es}), l'islam atteint l'Afrique Noire à partir du XI^èS. Mais il reste longtemps la religion des classes dirigeantes et des villes ; les masses y ont tardivement adhéré. La propagation de l'islam en Afrique Noire s'est faite par la vallée du Nil et l'Océan Indien pour l'Afrique orientale et par le biais des échanges caravaniers transsahariens pour l'Afrique occidentale et centrale. L'islamisation s'est faite au moyen de la guerre, mais surtout du commerce et de l'enseignement coranique. L'islam Noir est très original. C'est un syncrétisme. IL est beaucoup influencé par des éléments animistes. Grâce à l'Islam, l'Afrique Noire a eu une écriture et son commerce transdésertique a prospéré. Malheureusement l'Islam a aussi contribué à développer l'esclavagisme arabe qui a coûté cher en hommes à l'Afrique Noire.

II – LE CHRISTIANISME NOIR :

Depuis le IV^èS cette religion existe dans certaines principautés de Nubie et de l'Éthiopie où elle a survécu avec l'Eglise Copte. Mais dans le reste du monde Noir, le christianisme a fait une entrée tardive. 1484, date de la conversion du Mani-Congo et sa cour, peut être considéré comme le début d'une 2^e évangélisation de l'Afrique Noire. Cependant malgré un essor certain, le christianisme est resté très limité jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Les communautés africaines ont été peu touchées. De nos jours on compte plus de 30 millions de chrétiens Noirs. Le christianisme comme l'islam a subi en Afrique Noire des mutations plus ou moins profondes de son culte du fait de l'influence des éléments religieux locaux. Certaines sectes «catholiques» ou «protestantes» Noires ont toléré la polygamie. IL existe même des prophètes et églises Noirs africains : matswanisme (André Matswa), Kimbanguisme (Simon Kimbangu:1889-1951). Bien que le christianisme ait souvent collaboré avec le colonialisme, son œuvre sur le plan social, religieux, et éducation en Afrique Noire est positive : évangélisation, enseignement (1^{ère} «college de Fourrah Bay», Sierra Léone; 1827), et soins de santé gratuits, cueillettes des traditions orales, 1^{ères} études sur les langues africaines, lutte contre l'esclavage, la polygamie, les sacrifices humains et

l'anthropophagie etc.

C – L'AFRIQUE NOIRE CONTEMPORAINE :

I – LE PANAFRICANISME :

Le panafricanisme est un mouvement qui vise à réhabiliter les Noirs avec l'égalité raciale et l'indépendance économique. Les 1^{ers} grands ténors du mouvement ont été les Noirs de la diaspora, notamment, l'Américain W.E.B. Du Bois (1868-1963) et le Jamaïcain Marcus Mojiah Garvey (1887-1940). Le vocable panafricanisme a été utilisé pour la 1^{ère} fois à une conférence à Londres en 1900. IL s'est référé pendant longtemps non pas à l'Afrique mais à la race Noire pour l'amélioration de ses conditions. Ainsi avant la 2^e guerre mondiale, le panafricanisme culturel du Haïtien Prince Mars a réuni autour d'Alioune Diop fondateur de la revue «Présence Africaine», A. Césaire et Senghor qui ont précisé son côté littéraire la négritude. Entre 1950 et 1960 le panafricanisme est rapatrié par les mouvements nationalistes africains. C'est alors que commencent les revendications politiques (autodétermination). Le panafricanisme a donné lieu à de nombreux congrès : le congrès de Paris (1919), les congrès de Londres et de Bruxelles (1921), les congrès de Londres et de Lisbonne (1923), le congrès de New York (1927). Mais c'est le congrès de Manchester (1945) qui a été le plus important. IL a réuni plus d'Africains que de Noirs américains ; il s'agissait surtout des Noirs anglophones, étudiants, écrivains, stagiaires : Francis Kwamé N'Krumah, Wallace Johnson (Sierra Léone), Kamau Johnstone (Jomo Kenyatta), Peter Abrahms (Afrique du Sud). C'est ce congrès qui a proclamé la «détermination des peuples africains à être libres» et a exigé «l'autodétermination et l'indépendance». En 1957 au cours des festivités de l'indépendance du Ghana, fut lancé l'idée d'une rencontre des chefs des Etats indépendants d'Afrique : la 1^{ère} rencontre (Ethiopie, Liberia, Libye, Maroc, Soudan, Egypte, Ghana) fut convoquée à Accra en Avril 1958, la 2^e à Addis Abeba en 1960.

II - L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE :

Ainsi l'idée de l'unité africaine est née à la fin du XIX^{es} en Europe et aux Amériques, chez les Noirs de la diaspora, avant de revenir au continent. Mais la marche de l'Afrique vers son unité a été longue et difficile à cause des égoïsmes nationaux, des clivages linguistiques (anglophone, francophone, arabophone), des 1^{ères} guerres civiles et surtout à cause des divergences entre deux blocs rivaux apparus au début des années 1960 : le groupe de Casablanca qui a une position radicale pour réclamer l'unité politique panafricaine (Khome Nkrumah) ; le 2^e groupe, celui de Monrovia comprenant les Etats conservateurs, veut une «indépendance modérée par des accords de coopération avec l'ancien colonisateur» (F.H. Boigny).

1 – La création de l'O.U.A.

La 4^e session de la conférence des Etats indépendants d'Afrique (22 -26 Mai 1963), a donné naissance à l'OUA grâce aux efforts de Sékou Touré (Guinée) d'Abubakar Tafawa Balewa (1^{er} ministre : Nigeria) et surtout de Haïlé Sélassié 1^{er} (Empereur, Ethiopie). En effet le 25 Mai 1963 fut signé dans l'enceinte d'Africa-Hall d'Addis-Abeba, la charte de l'OUA par les Etats indépendants (31) sauf la RSA, le Maroc et le Togo. L'OUA, qui est basée sur les principes du panafricanisme, a son siège permanent à Addis-Abeba et est composée de 53 Etats membres. Le Maroc a suspendu sa participation (1985) pour protester contre l'admission de la RASD (Rép. Arabe Saharaoui Dém) en 1982.

2 – Les objectifs de l'O.U.A-Union-Africaine:

L'O.U.A se proposait dans son article 2 de :

- promouvoir l'unité et la solidarité des 54 Etats membres;

- coordonner et intensifier leur coopération;
- défendre la souveraineté des Etats, leur intégrité territoriale, leur indépendance;
- éliminer le racisme, le colonialisme et le néocolonialisme de l'Afrique;
- favoriser la coopération internationale;

L'OUA s'est également intéressée à la promotion de l'intégration et de la coopération économiques : d'où la création du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique-New Partnership for Africa Development). Le NEPAD est la fusion (au sommet d'Abuja 23 Oct. 2001) de 2 propositions de plan de développement de l'Afrique.

Le 1^{er} est du président Thabo M'Beki (RSA), c'est le MAP (millénium African Plan), le 2^e c'est le plan OMEGA du président Wade (Sénégal). Le but du NEPAD est de résorber l'écart de développement entre l'Afrique et les pays développés en la faisant participer à la production mondiale et au commerce international au moyen d'investissements massifs. Le NEPAD a reçu le soutien du G8, de l'UE, des USA, du Japon, et des institutions financières et commerciales ; malgré tout il n'arrive pas à démarrer réellement.

3 – Les institutions :

L'article 7 de la charte africaine prévoyait 4 organes qui sont :

- la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement;
- le conseil des ministres des affaires étrangères (1^{ère} réunion à Dakar a recommandé Addis Abeba comme siège permanent de l'OUA);
- le Secrétariat général : il assure l'administration permanente de l'organisation et est dirigé par un secrétaire général élu pour 4 ans et 5 secrétaires assistants. Le 1^{er} Secrétaire général a été le guinéen Telli Diallo ; remplacé successivement par les camerounais Nzo Ekhgaki et Williams Etéki M'Boumoua, le togolais Eden Kodio, le nigérien Idéou Oumarou, le tanzanien Salim Ahmed Salim.
- les commissions spécialisées (commissions économique et sociale, éducation et culture, santé, hygiène et nutrition, médiation conciliation et d'arbitrage, défense, sciences techniques et recherches. et agences spécialisées : agence de presse panafricaine, Union postale panafricaine etc.)

4 - L'action de l'O.U.A :

D'une manière générale l'action de l'OUA est très limitée. Depuis sa création (1963), elle n'a fait aucun progrès dans le sens de la création des Etats-Unis d'Afrique. L'accord n'a pu se faire que sur le principe de la décolonisation. Sur ce plan les objectifs sont atteints grâce aux efforts du comité libération (11 pays ; créé en 1963 pour soutenir « les combattants de la libération »: la décolonisation du continent est achevée). Par contre l'OUA n'est pas parvenue, faute de moyens financiers et de solidarité suffisante entre les Etats, à jouer son rôle de force d'interposition dans les guerres civiles du continent. Dans le domaine de l'athlétisme et du sport, par suite de la pression de l'OUA, la RSA a été écartée pendant 20 ans des compétitions Olympiques.

5 – La naissance de l'Union Africaine :

En 2002, l'OUA est dissoute et remplacée par l'Union africaine dont l'acte constitutif a été adopté à Lomé (Juillet 2000). Au cours du sommet de Lusaka (Juillet 2001 : Zambie) l'OUA ratifie sa transformation en UA. L'inauguration officielle de l'UA se déroule à Durban (Juillet 2002). L'Union qui compte tous les pays d'Afrique (53) sauf Maroc, conserve l'ancien siège de l'OUA à Addis-Abeba (Ethiopie). Initiative de Mouammar Kadhafi (Syrie Septembre 1999) l'ambition de l'UA est la création des «Etats-Unis d'Afrique» en accélérant l'intégration économique et politique entre les pays Africains dans le cadre de la mondialisation et de promouvoir les principes et les institutions démocratiques ainsi que le respect des droits de l'homme. Elle est régie par les organes suivants : la conférence, le conseil exécutif, le comité des

représentants permanents, la commission (Présidents : Amara Essy : 2001-2002, Côte Ivoire ; A.O. Konaré : 2003-2007, Mali ; Jean Ping : 1^{er} Février 2008, Gabon ; Mme Nkosazana Dlamini Zuma : Octobre 2012) remplace l'ancien secrétariat de l'OUA, le conseil pour la paix et la sécurité. Le Parlement Panafricain (PAP) composé des représentants désignés par les parlements nationaux (5 par pays). Son siège est en Afrique du Sud.

L'UA prévoit aussi la création d'une cour de justice, d'un conseil économique, social et culturel et d'institutions financières : Fonds monétaire africain, Banque centrale.

III – LES GRANDS PROBLÈMES DE L'AFRIQUE NOIRE CONTEMPORAINE :

L'Afrique Noire contemporaine qui a 50 ans, est engagée dans la bataille pour se développer. Les obstacles sont difficiles mais pas insurmontables.

1 – Les problèmes politiques :

La vie politique nouvelle des Etats de l'Afrique noire est caractérisée par :

a – La fin des partis uniques :

Pendant les 3 premières décennies des indépendances, la vie politique des pays d'Afrique Noire a été dominée par les partis uniques. Ces partis-Etats avaient le monopole du pouvoir et étaient structurés de la même manière et fonctionnaient selon le même principe, (centralisme démocratique). Selon leurs dirigeants, c'est pour contrecarrer la tactique coloniale et néocoloniale «diviser pour régner» et de renforcer la cohésion de la société qui a toujours été communautaire. Mais les partis uniques ont échoué et l'avènement du multipartisme (1990) est accompagné de grosses difficultés sur le plan politique, social, économique, ethnique et religieux. Tout se passe sur le plan politique comme si l'Afrique Noire fait 1 pas en avant et 2 en arrière.

b – L'instabilité politique :

Une autre caractéristique de la vie politique d'Afrique Noire, est l'instabilité politique : 186 coups d'Etat (13 Janvier 1963 1^{er} coup d'Etat : Togo) réussis ou avortés, plus de 24 assassinats de dirigeants politiques en exercice, 7 millions de morts en 32 guerres, près de 10 millions de déplacés ou réfugiés. De nos jours malgré l'avènement de la démocratie, l'instabilité politique persiste. Les oppositions politiques sont souvent plus armées que les armées nationales.

c – La persistance des régimes militaires :

A la fin des années 1980, plus de la moitié des Etats africains, était dirigée par des régimes militaires. Mais l'émergence sur la scène politique des militaires n'a pas pu elle aussi résoudre les problèmes qui se posent à l'Afrique. Malgré les coups d'Etats militaires persistent mais sont de plus en plus condamnés par la communauté internationale et l'Union Africaine

d – La renaissance du syndicalisme :

La nouvelle démocratie multipartiste naissant a marqué la fin de l'hégémonie des centrales syndicales uniques plus ou moins intégrées à l'appareil d'Etat ou contrôlées par lui. De nos jours des syndicats indépendants sont nés et s'affrontent de plus en plus ouvertement avec les autorités politiques et patronales.

2 – Les problèmes économiques :

En Afrique Noire l'un des grands défis est la création d'économies nationales non dépendantes et solides, capables de sortir les peuples du sous développement.

a – L'orientation des économies nationales :

Après les indépendances politiques, les Etats Noirs (socialistes ou capitalistes) ont tous choisi de mettre en place des économies planifiées.

Puis chacun a intégré une zone monétaire (zone Franc, zone Sterling, zone dollar) ou créé sa propre monnaie. Mais partout ces économies dirigées, malgré l'aide financière et

technique extérieure, ont échoué.

De nos jours en Afrique Noire, le libéralisme l'emporte: les privatisations des entreprises dans de nombreux de pays sont sur le point de s'achever.

b – Les économies nationales :

Elles présentent les traits suivants :

- large prépondérance du secteur agricole sur le secteur industriel ;
- insuffisance de capitaux nationaux et de main d'œuvres qualifiés (selon la Banque mondiale, 70.000 cadres quittent l'Afrique Noire chaque année pour travailler en Occident) ;
- commerce extérieur tourné vers l'étranger et dominé par lui.

Ce sont des économies sous développées confrontées aux problèmes suivants :

- la détérioration des termes de l'échange : nos économies reposent sur la prépondérance à l'exportation des produits 1^{ers}, (énergétiques, miniers et agricoles : plus de 90% des exportations) et l'importation des produits industriels. Mais les prix des produits 1^{ers} stagnent ou même chutent alors que ceux des produits industriels augmentent régulièrement. C'est l'échange inégal ou détérioration des termes de l'échange ;
- le déséquilibre entre une «économie tortue» et une «démographie lièvre»: en Afrique Noire, tandis que la population augmente selon une progression géométrique, l'économie elle augmente selon une progression arithmétique d'où la baisse continue des niveaux de vie;
- le poids insupportable de la dette: malgré les programmes d'allégement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe) du FMI et de la Banque Mondiale, la dette extérieure continue d'annihiler les efforts de développement des pays africains (sur 49 PMA 33 sont d'Afrique Noire).

Ainsi les problèmes économiques se posent avec beaucoup d'acuité en Afrique Noire où les indicateurs composant l'indice de développement économique et social sont désastreux. Le sous continent apparaît même comme la seule région au monde où ils ont régressé au cours des 30 dernières années

La solution à ces problèmes économiques passe nécessairement par :

- une réorganisation du commerce mondial pour atténuer les conséquences néfastes de la mondialisation sur nos économies, par l'arrêt des subventions agricoles aux USA et en Europe qui ruinent nos agriculteurs, par certains régimes préférentiels comme l'AGOA (Africa Growth and Opportunity Act) qui a permis d'augmenter les exportations de textiles à destination des USA de certains pays (Maurice, Madagascar, Sénégal, Mali) ;
- l'aide publique au développement pour appuyer le NEPAD et les annulations amorcées de la dette des PMA ;
- la lutte contre les ravages faits par le Sida : (42 millions de sidéens dont 70% en Afrique). Malheureusement l'accord de Doha (2001) permettant aux pays pauvres de produire des médicaments génériques sans autorisation n'a pas pu être encore conclu;
- et surtout par des intégrations régionales conseillées par l'U.A. Les principales intégrations régionales existantes sont : la Communauté Economique pour le développement des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO; ECOWAS; 1975); la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale CEMAC (ex UDEAC; 1969) et la communauté de développement de l'Afrique Australe SADC (Southern Africa develo. Community ; 1980).

3 – La nouvelle organisation sociale :

a – Le nouveau cadre de vie : la ville

La rapide croissance démographique de l'Afrique Noire s'est traduite par une urbanisation sauvage. Ce phénomène urbain, est aussi un phénomène social, car dans ce milieu cosmopolite qu'est la ville, la cohabitation de différentes

communautés efface les clivages ethniques et détruit les règles traditionnelles comme les interdits concernant les mariages. Les relations humaines, froides sont basées uniquement sur l'argent. Par ailleurs la ville qui semble assurer la sécurité et l'emploi, l'émancipation individuelle et féminine, a des plaies comme les violences, le chômage, l'alcoolisme, la drogue, le vol, la prostitution etc.

b – Les nouvelles classes sociales :

La nouvelle société Noire Africaine est hiérarchisée. Mais les différentes classes sociales ne sont pas aussi distinctes que dans les sociétés industrielles.

- la bourgeoisie Noire : elle est peu nombreuse et dépensière. Elle investit rarement dans des secteurs productifs et préfère pour des raisons de prestige social construire des villas luxueuses, acheter des voitures haut de gamme ou agrandir le nombre d'épouses légales ou non;

- les fonctionnaires : sont privilégiés par leur savoir, leur position administrative et politique et par la part de RNB qu'ils consomment. C'est la catégorie qui ordonne et dirige et la masse exécute avec résignation. Les fonctionnaires oublient le plus souvent qu'ils sont payés par cette masse qu'ils traitent avec mépris et arrogance. Enfin les fonctionnaires ont les vices suivants: absentéisme, trafic d'influence, activités lucratives parallèles etc. ;

- le prolétariat : comprend au bas de l'échelle sociale, le prolétariat urbain numériquement faible et la masse rurale, la plus grande partie de la population. Le prolétariat urbain est victime du sous emploi et du chômage quant à la masse rurale, elle ne reçoit qu'une infime partie de la richesse nationale.

4 – La vie artistique et culturelle nouvelle :

L'Afrique Noire abrite une grande variété de cultures et de formes artistiques. L'art africain est d'une extrême richesse. IL a même inspiré des courants très importants de l'art occidental moderne (peintres cubistes du XX). De nos jours l'artiste Noir africain est loin d'être anonyme. Le sculpteur de masque est connu des revues les plus spécialisées (comme Tribal Art) et dans les meilleures galeries occidentales. Dans le domaine littéraire le génie négro-africain n'est plus à prouver avec des écrivains très talentueux : (Senghor, Amadou H. Ba, Oyono, Peter Abrahams, etc). Mais les Noirs africains surprennent encore plus dans les domaines du sport, de l'athlétisme. L'Afrique a fourni certains des recordmen du monde pour les courses de fond (éthiopiens : Abebe Bikila, et Haïlé Gebresselassié; kenyan Kip Keïno). Quant à la musique Noire africaine moderne elle est très variée et mélange les influences de la musique traditionnelle africaine (son fondement) et des influences étrangères. Cette musique africaine a un renom international depuis plus de 2 décennies grâce à des musiciens célèbres (Youssou Ndour, Sénégal ; Salif Keïta, Mali ; Rochereau, Papa Wemba, Mbilia Bel Congo), qui ont souvent participé à des albums des Stars occidentales connues (Peter Gabriel, David Byrne). La musique populaire africaine moderne a beaucoup de styles : le *highlife* (Ghana) et sa variante le *Juju* (King Sunny Adé), l'*Afro beat* (Fela Anikulapo Kuti), le style griot de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal, Gui-née) le *Mbaganga* (Afrique australe : Mahlathini and the Mahotella Queens) ; le *Soukous* (Loketo, l'orchestre O.K. Jazz) etc. En Afrique il y a autant de styles et traditions de danses que de groupes sociaux.

Enfin en plus des 5 arts traditionnels (architecture, sculpture, peinture, gravure, dessin) les africains s'intéressent de plus en plus aux arts modernes (photographie ; cinéma ; télévision ; BD) C'est surtout le 7^e art Noir qui commence à avoir droit de cité sur la scène internationale depuis la création du FESPACO (1969) avec des films célèbres comme *Soleil* de Med Hondo (Mauritanie ; 1970), *Ceddo* de Ousmane Sembene (Sénégal ; 1977), *Yeleen* de Souleymane Cissé (Mali, 1986) *Tilai* de Idrissa Ouédraogo (Burkina, 1990) etc.

5- Le fondamentalisme islamique :

C'est chez certains conservateurs protestants aux USA qu'est né le fondamentalisme (fin XIX^{es} début XX^{es}). Quant à l'islamisme il s'est répandu à partir du Wahhabisme au XVIII^{es}. Le fondamentalisme islamique prône le retour à la lettre du coran. Bien que timide en Afrique Noire, il n'en demeure pas moins un problème inquiétant et menace la stabilité des Etats à majorité musulmane. Ce renouveau islamique dû à l'échec du modèle occidental de développement, a 2 formes :

a - La forme religieuse ou intégrisme :

L'intégrisme, au nom du respect intransigeant de la tradition, refuse toute adaptation de l'islam. IL estime que la moindre modification dans la forme comme dans le contenu de l'islam est une trahison.

b - La forme politique ou islamisme :

L'islamisme veut au nom de l'islam renverser de l'intérieur les dirigeants actuels des pays musulmans. Selon lui, seule l'islamisation totale de la société c'est à dire l'islamisation du droit, du gouvernement, des institutions, peut apporter des solutions durables aux problèmes du monde musulman. Pour les islamistes l'islamisation complète et radicale doit se faire par la force (djihad) et non par des prêches.

6 - Le problème de l'acculturation :

Le contact direct et prolongé des civilisations négro-africaines et européennes a créé un nouveau problème, celui de l'acculturation qui se définit dans ce cas, comme un processus par lequel les civilisations négro-africaines acquièrent de nouvelles valeurs culturelles au contact de la culture européenne. Cette acculturation prend l'aspect d'une assimilation. En effet la civilisation européenne techniquement, économiquement et politiquement dominante pendant la colonisation a fait subir aux civilisations africaines une transculturation et une déculturation visibles. D'où le problème de l'identité culturelle des Noirs africains.

LE MONDE ISLAMIQUE ET SES GRANDS PROBLÈMES

Pratiqué par plus d'un milliard de fidèles repartis sur les 5 continents, l'islam a été fondé au «Djazirat-al-arab» (presqu'île arabique) au VII^{es} par Muhammad selon les occidentaux. Mais selon les musulmans eux mêmes, l'islam ne commence pas avec Muhammad (dernier et le plus important des messagers d'Allah), c'est la continuation de la religion monothéiste, primordiale et universelle d'Abraham.

L'islam n'est pas seulement une religion, c'est un mode de vie, un code moral, une

culture, une conception de l'Etat, un système juridique. De nos jours la communauté musulmane (Oumma), est confrontée à de graves problèmes de développement.

A - L'ISLAM :

I – MUHAMMAD RASSÛL : « MUHAMMAD : LE LOUÉ »

Muhammad (Mahomet) naquit vers 570 (« l'année de l'Éléphant » du nom d'une expédition manquée contre la Kaaba) à La Mecque. IL appartient à la famille Banu-Hachim (tribu Koraïchite). Orphelin de père avant sa naissance et de mère à 6 ans, il a été élevé par Abou Talib son oncle. Très spirituel, il se retirait fréquemment dans le désert pour méditer. Le 22-12 - 609 pour la 1^{ère} fois, l'archange Djibrâïl lui apparut au cours d'une vision dans la caverne du Mont Hira et lui annonce qu'Allah l'avait choisi comme son rasûl (envoyé) auprès des hommes. Alors Muhammad se mit à prêcher mais ses prédications furent mal accueillies par les dirigeants Mecquois. Au bout de 4 ans il n'avait converti que 40 personnes. Pour échapper à la persécution il émigre avec ses fidèles dans l'oasis de Yatrib (« Madinat-Nabi » « ville du prophète ») le Vendredi 16-07-622 (Hégire). Deux ans après, la guerre éclate entre La Mecque et Médine. En 630 (an 8 de l'hégire) La Mecque se rend presque sans combat (15 tués). Muhammad conserve la Kaaba et sa pierre Noire, mais détruit les 360 idoles qui s'y trouvaient. Kadidia, l'une des Saintes de l'islam, est la 1^{ère} à croire à sa mission de prophète, IL meurt à Médine en 632. Sa tombe représente le 2^e lieu Saint de l'islam après La Kaaba.

II – LE DOGME ET LES PRATIQUES DE L'ISLAM :

1 – Le dogme:

Le dogme musulman affirme qu'il y a un seul Dieu et que Muhammad est son prophète. IL affirme aussi l'imminence du jour Dernier, commande de croire aux anges, aux livres révélés (Torah, psaumes, évangiles, Coran) et aux 6 prophètes (Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, Muhammad) porteurs du message éternel divin. Le musulman doit croire à la prédestinée, s'abstenir des liqueurs enivrantes, de la viande du porc. Le coran condamne aussi le vol, le meurtre, l'adultère et prescrit la justice, la franchise, la charité. La source fondamentale de la doctrine et de la pratique islamiques est le Coran (réuni sous Othmane vers 650) complété par les hadiths réunis dans des recueils dont les plus authentiques pour les sunnites sont ceux d'Al-Bukhari et de Muslim.

2 – Les prescriptions dans l'ordre du culte et des pratiques :

Tout musulman est soumis à 5 obligations ou piliers (les arkan) qui sont :

- a – énoncer publiquement la profession de foi ou « shaada »:
- b – effectuer les 5 prières quotidiennes ou « As Salat » avec des ablutions préalables obligatoires. La prière en commun est recommandée le jour saint du Vendredi;
- c – jeûner ou « sawn » au mois Ramadan (9^e) : s'abstenir de boire, manger, fumer, d'avoir des relations sexuelles, de l'aube au coucher de soleil.
- d – faire l'aumône légale ou « Zakat »;
- e – effectuer le pèlerinage ou « hadji » aux lieux saints de l'islam.

Les kharidjites ajoutent un 6^e pilier, la guerre Sainte (Djihad).

Les principales fêtes musulmanes sont l'Aïd-es-Seghir (fin jeûne de Ramadan), l'Aïd-EL-Kebir, (70 jours après la 1^{ère} fête) et le Maouloud (naissance et baptême du prophète).

III – L'ISLAM, FACTEUR D'UNITÉ :

Le panislamisme vise à ressusciter sous la direction de l'Arabie Saoudite une nouvelle direction pour le « Dar-EL-Islam ». C'est un mouvement religieux à tendance politique dépassant le cadre des seuls Etats arabes, pour réunir sous la même autorité tous les peuples musulmans (Arabes, Berbères, Noirs, Chinois). IL se propose également, de préserver l'héritage spirituel de l'islam, de sauvegarder le statut

musulman de Jérusalem occupé et enfin de promouvoir la coopération entre les Etats musulmans d'où la création en 1969 de l'Organisation de la conférence Islamique (OCI : 56 Etats). La langue arabe et surtout l'islam sont les ciments de l'unité musulmane.

B LES PROBLÈMES DES ÉTATS MUSULMANS CONTEMPORAINS :

De nos jours le monde musulman est confronté à un dilemme : comment faire évoluer la société vers le progrès scientifique, technique et économique tout en maintenant la stricte orthodoxie ?

1 - Les problèmes familiaux et sociaux :

La société musulmane est encore victime de la misère de l'injustice et de l'inégalité. Le 1^{er} grand problème social vient du régime de la propriété foncière. La terre n'appartient pas aux fellahs qui, écrasés par l'usure et le métayage ont une condition proche du servage et les réformes agraires sont encore très timides. Un autre indice du progrès social est le statut de la musulmane. Presque toutes les constitutions reconnaissent des droits aux femmes ; mais les mœurs évoluant moins vite que les lois, l'émancipation féminine n'est qu'à ses débuts. Enfin la société musulmane connaît une croissance démographique parmi les plus élevés du monde et un taux du chômage qui dépasse 20 % dans la plupart des pays musulmans.

2 - Les problèmes scientifiques, techniques et économiques :

Les principaux obstacles au développement du monde musulman sont :

a - La prédétermination ou fatalisme :

Selon le dogme, le musulman doit croire à la prédétermination, c'est à dire au fait que rien n'arrive qui ne soit prévu par Allah. Cette conception peut décourager l'homme et ralentir le progrès. Car, si tout est écrit, si rien n'est laissé à l'homme, à quoi bon de prendre des initiatives ?

b - La prohibition du prêt à intérêt :

Selon l'islam, l'intérêt du capital est un vol. Cet interdit freine l'essor du système bancaire indispensable à tout développement économique moderne.

c - La prohibition de l'aléa :

Le développement de l'initiative privée, des assurances, du commerce, est difficile sans risque.

3 - Les problèmes politiques :

Le problème politique est moins vital, mais aussi aigu que le problème économique. IL s'agit de concilier les courants philosophiques et idéologiques (nationalisme, arabisme, islamisme) qui déchirent le monde musulman afin de réaliser l'unité de l'Oumma.

a - Le panarabisme ou arabisme :

L'arabisme est une volonté politique de regrouper tous les pays arabophones et de civilisation musulmane en une grande communauté d'intérêt face à l'impérialisme et au sionisme. Nasser a été le principal animateur de l'arabisme jusqu'à sa mort en 1970, puis la relève a été assurée par le bouillant Mouammar-AL-Kadhafi. La manifestation la plus concrète du panarabisme a été la ligue arabe créée le 21 Mars 1945 au Caire après l'échec de diverses tentatives d'unions. Mais l'unité arabe se heurte aux divergences idéologiques, d'intérêt, d'alliance et aux nationalismes.

b - L'islamisme :

C'est un mouvement politico-religieux qui veut au nom de l'islam, renverser de l'intérieur les «pouvoirs pervers» en place dans les pays musulmans et retourner à une société gouvernée selon la charia. IL a commencé avec la création des «Frères musulmans» par Hassan al-Banna en 1928 en Egypte. Mais c'est à partir de la

révolution iranienne (de Ayatollah Khomeiny; 1979) que l'islamisme prend de l'ampleur, et anime des oppositions politiques en Egypte, en Afghanistan, en Syrie, au Liban (Hezbollah : le parti de Dieu), au Maghreb etc. L'islamisme est favorable à la science, à la technique et à l'industrialisation. Son influence est limitée aux villes, où il se divise en plusieurs groupuscules, en modérés acceptant le jeu démocratique (frères musulmans, le Jamiat afghan) et en extrémistes cherchant à renverser par la violence les autorités.

c – Le nationalisme :

IL menace l'unité de l'Oumma, composé de plusieurs entités nationales dont chacune revendique son originalité renforçant les tendances contraires à l'unité.

C – LA CRISE DU MOYEN-ORIENT :

Depuis 1948, date de la naissance d'Israël, le Moyen-Orient est déchiré par une profonde crise qui a troublé les relations internationales.

I – LA FONDATION DE L'ÉTAT HÉBREUX :

L'Etat d'Israël (21060 Km; 6.800.000. hts en 2004) est né le 14-05-1948 en Palestine conformément au plan de partage du 25-11-1947 de l'ONU. C'est la concrétisation des efforts des sionistes depuis la fin du XIX^e pour avoir en Palestine un foyer national aux juifs de la diaspora menacés par la recrudescence de l'antisémitisme.

II – LES CONSÉQUENCES DE LA NAISSANCE D'ISRAËL :

1 – Les guerres israélo-arabes : 1948-1975

Ce sont les guerres qui ont opposé depuis 1948 l'Etat hébreu à ses voisins arabes et la communauté palestinienne dans les territoires occupés

a – La première guerre israélo-arabe :

Aussitôt la proclamation de la naissance de l'Etat d'Israël, le nouvel Etat est attaqué par les pays arabes limitrophes (Egypte, Iraq, Syrie, Transjordanie, Liban) qui remportent beaucoup de succès. Mais après 4 semaines de trêve (11 Juin 8 Juillet 1948) les israéliens refoulent les armées arabes et occupent l'ensemble du Néguev et de la Galilée. C'est alors qu'intervient l'armistice avec les pays Arabes. Seul l'Irak refuse de signer quelque chose avec l'Israël, mais retire ses troupes. Les lignes de cessez-le-feu, deviennent les frontières d'Israël.

b – La deuxième guerre israélo-arabe : Oct. - Nov. 1956

Provoquée par la nationalisation du canal de Suez et le blocus du Golfe d'Eilat par Nasser, elle oppose l'Egypte à l'Israël dans le Sinaï parallèlement à une intervention Franco-britannique sur le canal. L'ONU parvient à rétablir la ligne d'armistice de 1949.

c – La guerre de six jours : Juin 1967

Voyant l'Egypte et la Syrie masser des troupes à leurs frontières, l'Etat Hébreux réagit le 5 Juin 1967 par une attaque préventive qui dure six jours et est, un succès total: les aviations égyptienne, syrienne, irakienne et jordanienne sont détruites au sol dès le 1^{er} jour. L'Israël occupa Gaza, le Sinaï, la Cisjordanie dont Jérusalem et le plateau du Golan. Le cessez-le-feu exigé par l'ONU dès le 7 Juin, intervient le 10.

d – La guerre du Kippour : Oct. 1973

Préparée en secret, l'Egypte et la Syrie déclenchent la 4^e guerre le Samedi 06 Octobre 1973 (13 h, jour de fête religieuse en Israël). L'Irak, la Jordanie, le Maroc, et l'Algérie y prennent part. Les succès arabes de départ tournent par la suite à la faveur de l'Israël : cessez-le-feu le 23 et le 24. Le 25 Octobre 1973, une force des Nations Unies s'interpose entre les belligérants. A l'issue de cette dernière guerre la situation se stabilise; puis une dynamique de paix s'installe dans la région. En 1977 Menahem Begin (1913-1992) 1^{er} ministre engage des pourparlers de paix avec l'Egypte. En 1979, aux termes du traité de Washington, l'Egypte reconnaît une frontière définitive avec

l'Israël qui lui restitue le Sinaï (1982). Parallèlement l'Israël signe un traité de paix avec la Jordanie (Octobre 1994) et en gage des pourparlers avec la Syrie.

2 – La question Palestinienne :

La question palestinienne, c'est la crise née de la naissance de l'Etat hébreu (1948), de l'expulsion des populations arabes de souche, de l'occupation, et de la colonisation de Gaza et de Cisjordanie. Cette crise du Proche Orient est devenue rapidement une crise internationale insurmontable.

a – Les réfugiés palestiniens :

La Palestine est la contrée historique située à l'Est de la Méditerranée. Elle est de nos jours, divisée entre l'Etat hébreu (21.60km²), la Cisjordanie (5879 km²) et la bande de Gaza (362 km²). Les 2 dernières entités dont les habitants portent le nom de palestiniens, sont occupées par l'Israël. Les palestiniens sont estimés à environ 8 millions dont 60% sont des réfugiés expulsés ou contraints de fuir au moment de la 1^{ère} guerre Israélo-arabe (1948), ou de la guerre de six jours (1967). Le retour des réfugiés palestiniens (des camps mis en place par l'ONU dans les pays voisins) est le principal mot d'ordre de leur lutte et l'une des pierres d'achoppement du processus de paix avec l'Israël. Cependant depuis 1948 une résolution leur a reconnu le droit au retour. Mais pour l'Israël le retour des palestiniens, risque de le menacer démographiquement.

b – Les colonies de peuplement :

Bien que condamné par l'ONU et malgré le début du processus de paix israélo-palestinien, la colonisation des territoires palestiniens continue : 150.000 colons juifs en 1993, plus de 400.000 au début des années 2000. La résolution 1397 du conseil de sécurité de l'ONU (Mars 2002) a reconnu le droit à l'existence dans la région de 2 Etats, Israël et Palestine vivant côte à côte à l'intérieur des frontières reconnues et sûres. En 2003 a été présenté par un quatuor (USA, ONU, UE, Russie) une «feuille de route» acceptée par les 2 partis et qui prévoit la fin des violences, le gel de la colonisation juive, et la création d'un Etat palestinien. Mais les pourparlers n'arrivent à avancer. Néanmoins le 23 Août 2005, 21 implantations juives de Gaza et 4 enclaves isolées de Cisjordanie (soit 9.000 colons juifs) ont été évacués par l'armée israélienne.

c – La lutte du peuple palestinien :

Le nationalisme palestinien a pour but la récupération des territoires spoliés. En effet les réfugiés palestiniens refusant de s'intégrer dans les pays d'accueil organisent avec les palestiniens de l'intérieur la lutte (attentats, sabotages, détournements d'avions etc.). Une organisation de libération de la Palestine est née lors du congrès qui se tient dans le secteur jordanien de Jérusalem du 28 Mai au 02 Juin 1964. Elle regroupe de nombreuses organisations palestiniennes et a été successivement dirigée par Ah-mad Chuqayri (1964-1969), Yasser Arafat (1969-2004) et depuis 2005 par Mahmoud Abbas. Après l'adoption de la charte de l'OLP (1968), la lutte armée est déclenchée. Les palestiniens combattent pour libérer la Palestine mais aussi pour la destruction d'Israël et la création d'un Etat indépendant avec Jérusalem pour capitale. Malgré des problèmes avec certains pays d'accueil (comme la Jordanie) et la scission, le mouvement remporte des succès diplomatiques (OLP reconnue en 1974 à Rabat comme unique représentant du peuple palestinien, discours de Arafat à l'ONU). A partir de 1987 se déclenche spontanément dans les territoires occupés un soulèvement de la jeunesse, l'Intifada ou «guerre des pierres». L'Etat de Palestine est proclamé en 1988, il reconnaît implicitement l'Israël en acceptant officiellement les résolutions du conseil de sécurité de l'ONU : 181 (1947), 242 (1967), 338 (1973), amende l'article de la charte de l'OLP proclamant la destruction d'Israël et renonce à la lutte armée.

Parallèlement le roi Hussein de Jordanie renonce au profit de l'OLP à toutes ses revendications concernant la Cisjordanie. De son côté l'Israël lève en 1993 l'interdiction concernant les contacts entre les citoyens israéliens et les palestiniens. En Septembre 1993 fut signé entre l'OLP et l'Israël des accords de paix dits accord de Washington (ou accord d'Oslo I) qui prévoit le retrait progressif des troupes israéliennes de Gaza et de Cisjordanie et l'établissement d'une autorité et d'une autonomie palestiniennes limitées. Une période de 6 ans est définie pour mener à terme les négociations relatives au statut des Territoires occupés.

d – L'installation de l'autorité intérimaire palestinienne de l'autonomie :

Une autorité Nationale palestinienne, chargée de l'administration politique, économique, sociale et culturelle des Territoires occupés s'installe à Gaza sous la présidence de Yasser Arafat (1994). Mais les négociations sur le statut final des territoires occupés vont traîner à cause de nombreuses oppositions (du FPLP, du Hamas, du Djihad islamique et des colons israéliens extrémistes). En Septembre 2000 débute la 2^e Intifada (ou Intifada al-Aqsa provoquée par la visite à mosquée du même nom par A. Sharon), démission de Ehud Barak (9 Décembre 2000) et arrivée de Ariel Sharon (Févr. 2001). En Mars 2003 sous la pression internationale Arafat nomme un 1^{er} ministre, Mahmoud Abbas qui démissionne quelques mois après (Septembre 2003). Ahmed Qorei lui succède. Mais à la mort d'Arafat (11 Novembre 2004), Mahmoud Abbas le remplace à la Direction de l'OLP puis à la tête de l'autorité palestinienne (Janvier 2005). Mais les négociations sur le statut des Territoires occupés traînent à cause des actions des extrémistes palestiniens, la poursuite de la colonisation juive et de la construction de la «clôture de sécurité» (condamnée par ONU et déclarée illégale par Cour internat justice : 2004). La victoire du mouvement de la résistance islamique (Hamas fondé : 1987 à Gaza prônant élimination d'Israël par la lutte armée) aux élections législatives de Janvier 2006 et l'échec de la formation d'un gouvernement d'union national provoquent des affrontements meurtriers entre les combattants du Hamas et les forces de sécurité du Fatah dès Déc.2006. Le 14 Juin 2007 le 1^{er} ministre Ismaïl Haniyeh est limogé, mais le même mois le Hamas prend le contrôle de la totalité de la bande de Gaza divisant de ce fait les Territoires occupés en 2 entités politiques

LES CIVILISATIONS OCCIDENTALES

Le monde occidental, Europe occidentale et Amérique du Nord essentiellement, a une civilisation dont les fondements remontent à un passé lointain et qui a fortement influencé le reste du monde.

A - LES FONDEMENTS TRADITIONNELS :

I - L'HÉRITAGE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE :

1 - Les apports helléniques :

L'une des principales sources de la civilisation occidentale, c'est la civilisation

grecque d'à partir du xvèès avant Jésus Christ.

Sur le plan intellectuel, culturel et artistique, les grecs ont été les maîtres à penser de l'occident. La philosophie occidentale a ses racines dans la Grèce antique. Considérant le monde comme intelligible, les grecs ont les 1^{ers} (très probablement après l'Egypte) créé la philosophie. Ainsi Socrate (470-399 avant J.C. n'a pas écrit), la plus importante personnalité de l'histoire de la philosophie occidentale, en cherchant à connaître l'Homme a élaboré une morale transcendante. Platon (13 ans d'initiation en Égypte) disciple de Socrate, lui a assimilé aux Idées, l'essence des choses. Selon lui les Idées sont dans un monde transcendant dont les hommes n'aperçoivent sur Terre que les apparences. Quant à Aristote (384-322 avant J.C) l'un des disciples les plus importants de Platon, il a fondé la logique formelle, et identifié Dieu à l'intelligence pure. Ce sont également les grecs qui ont jeté les bases de la science («Égyptiens ont été les maîtres des Grecs en Géométrie» ; Pythagore : 22 ans en Egypte) en créant un vocabulaire scientifique (logique, démonstration, théorème) encore en usage. Mais la science grecque est demeurée abstraite, spéculative c'est-à-dire sans applications techniques. Les grecs ont créé le théâtre (théâtre grec: origine égyptienne?) avec des grands poètes tragiques comme Sophocle (495-406 av. J.C.), Eschyle (525-456 avant J.C ; œuvres inspirées surtout des légendes thébaines) et Euripide (480-420 avant J.C.), l'histoire avec Hérodote (484-420 avant J.C.) surnommé le père de l'histoire. Démosthène (384-322) et d'autres orateurs comme Isocrate ont créé l'art oratoire en amenant la rhétorique au niveau d'un art. Phidias (v.490 av JC.) sculpteur, architecte et peintre est considéré comme le créateur du classicisme. Le sens du beau, de la mesure, de la proportion et de l'harmonie a été également hérité des grecs. Enfin le plus célèbre des jeux grecs ce sont les Jeux Olympiques. Commencés en 776 avant J.C. Toutes les cités grecques y participaient tous les 4 ans à la fin de l'été, à Olympie (pendant 1170 ans) centre religieux panhellénique. L'apport politique grec à l'Occident est plus important : liberté, patriotisme, démocratie. Les citoyens d'Athènes sont les 1^{ers} à penser la démocratie qui atteignit son apogée sous Périclès (495-429 avt.J.C.). C'était une démocratie directe. En effet à Athènes l'ensemble des citoyens, «ecclesia» pouvait se réunir sur la place publique de la cité «agora» pour effectivement prendre chacun la parole et voter les lois. Mais cette démocratie n'était pas égalitaire, elle ignorait les esclaves, les métèques (étrangers installés à Athènes) et les femmes qui sont exclus de la citoyenneté et n'ont aucun droit politique. Sur les 400.000 hts d'Athènes seuls votaient 30.000 à 40.000 citoyens. C'était donc une démocratie de classe, esclavagiste.

2 - Les influences de la Rome antique :

Après la Grèce, c'est Rome. La démocratie romaine ressemble à celle des grecs, mais elle a souvent accordé la citoyenneté aux hommes nés hors de la cité. Rome s'est contentée de l'héritage grec dans le domaine culturel et intellectuel, car elle n'a pas la même faculté créatrice que les Grecs. C'est sur le plan politique que l'apport des romains, peuples pragmatiques, a été capital. En effet c'est la Rome antique créateur de l'Etat qui a donné à l'Occident le goût de la loi et du droit, le respect de l'ordre et de l'autorité.

II - L'APPORT JUDÉO-CHRÉTIEN ET MÉDIÉVAL :

1 - L'apport du Judaïsme et du Christianisme :

Judaïsme et christianisme sont les 2 sources religieuses de l'Occident. Ce sont leurs croyances et valeurs morales communes qui ont modelé les sociétés occidentales. La loi Juive écrite (Torah) dans la Bible (Ancien testament) a permis l'avènement d'une véritable révolution morale. Le christianisme, lui aussi a eu une

portée sociale immense en réhabilitant les basses classes et le travail manuel et en prêchant l'égalité et la fraternité des hommes tous «enfant de Dieu».

2 - L'apport du Moyen âge :

Le moyen âge n'a pas été une «longue nuit noire» comme on le dit souvent. IL a assuré la transmission de l'ensemble de la culture de l'antiquité à l'Occident européen moderne, grâce à ses couvents et à ses universités : Oxford (Angleterre), Bologne (Italie) Sorbonne (France), Heidelberg (Allemagne) etc. Enfin c'est le moyen âge qui a préparé l'époque moderne avec l'avènement de la bourgeoisie.

B - L'APPORT DE L'OCCIDENT À LA CIVILISATION UNIVERSELLE :

L'Occident a largement contribué à la civilisation universelle.

I - LE RATIONALISME :

C'est une disposition d'esprit qui a une confiance totale en la raison et qui prône l'usage de la raison dans l'activité de connaissance. Les autres modes d'approche du réel, (sensibilité, imagination, intuition, mythe) sont rejetés. Cette priorité de la raison sur l'expérience était déjà affirmée par Platon dans la notion de la «réminiscence». On la trouve également dans les «Idées Innées» de Descartes (1596-1650) et dans «l'apriori» de Kant (1724-1804). C'est avec Hegel que le rationalisme dépasse la théorie de la connaissance pour poser l'identité de la pensée et de la chose.

II - DE LA LIBERTÉ HUMAINE AUX DROITS DE L'HOMME :

Le libéralisme, 1^{ère} en date des grandes idéologies, né des idées des philosophes français du XVIII^{ème}, des luttes et révolutions sociales, est une attitude d'esprit qui fait de la liberté individuelle définie comme un droit, la valeur suprême que toute collectivité humaine doit garantir et promouvoir. IL a été une arme de la bourgeoisie dans sa lutte contre l'absolutisme monarchique, c'est à dire pour libérer l'individu des institutions sociales génératrices d'inégalités (église, féodalisme, corporation, loi Salique, charges ou privilèges héréditaires). Le libéralisme a plusieurs formes: politique, économique, religieux, littéraire et artistique. Quant aux libertés publiques ou droits de l'homme, c'est l'ensemble des droits naturels reconnus et garantis par l'Etat.

Les libertés sont classées en :

1 - Liberté individuelle :

a- La liberté spirituelle est la liberté de conscience, de culte, de la presse.

b - La liberté physique: c'est la liberté d'aller et venir, la sûreté, protection de la vie privée, le droit de propriété, l'inviolabilité du domicile.

c - La liberté économique: défense de la liberté individuelle sur le marché.

2 - La liberté politique :

Mettre en place le type de régime qui permet de garantir au mieux le respect des droits naturels et de se prémunir contre les éventuels empiètements de l'Etat c'est-à-dire un Etat minimal voué à ses missions de régulation et de garantie des libertés.

3 - La liberté sociale:

Liberté d'association, de réunion, de manifestation, liberté syndicale, le droit aux loisirs (congés payés), le droit à la santé (assurance maladie), le droit à la culture etc.

4 - La liberté de travail :

C'est le droit pour le travailleur de choisir son emploi et de le quitter librement.

5 - La liberté d'enseignement :

C'est la liberté de créer un établissement d'enseignement et pour l'enseigné la liberté de choisir entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Depuis la déclaration universelle des droits de l'Homme de l'ONU de 1948 qui modernise la déclaration de 1789, le nombre des libertés augmente tous les jours.

III - LA DÉMOCRATIE :

1 - Essai de définition :

La démocratie a été appliquée pour la 1^{ère} fois à Athènes vers le V^es av. J.C. C'est un régime politique dans lequel le peuple exerce lui même la souveraineté : «gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple». IL s'agit de mettre en place des institutions, et des pratiques qui fondent un Etat de droit c'est à dire un régime politique qui reconnaît des droits aux individus et collectivités et qui respecte lui même ces droits.

La démocratie peut être :

- directe: les citoyens interviennent directement eux mêmes dans les choix qui déterminent la vie politique de leur localité;
- indirecte ou représentative : les citoyens délèguent librement leur souveraineté à des représentants élus ;
- populaire: se fonde sur un parti unique par l'intermédiaire duquel s'exerce la dictature du prolétariat;
- libéral : se fonde sur le pluralisme politique (multipartisme). L'individu prime sur l'intérêt sociétal.

La démocratie est fondée sur le principe que le peuple bien informé et libre de ses actions peut faire le meilleur choix politique selon ses intérêts. La démocratie suppose que l'égalité de tous devant la loi, les droits de l'opposition ainsi que les autres libertés individuelles soient garantis par une constitution. Mai la démocratie ne suffit pas. Elle est un concept vide, si tous les citoyens n'ont pas accès l'information correcte ou à un niveau d'instruction qui leur permette de participer au débat politique.

2 - La démocratie occidentale :

Politiquement l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord sont des démocraties parlementaires bourgeoises où la vie politique est basée sur la souveraineté populaire et la séparation et l'équilibre des 3 pouvoirs qui sont :

a - Le pouvoir législatif :

IL est détenu par un parlement composé de 2 chambres (Assemblée Nationale et Sénat : France ; Chambre des représentants et Sénat : USA ; Bundestag et Bundesrat : Allemagne etc.). Le peuple source du pouvoir choisit ses représentants au moyen du suffrage universel direct. Le législatif vote le budget, les lois, l'impôt et contrôle l'action gouvernementale.

b - Le pouvoir exécutif :

IL est exercé par un gouvernement responsable devant le parlement ou devant le chef de l'Etat.

c - Le pouvoir Judiciaire :

IL est aux mains d'une cour comme la cour suprême aux USA (9 juges inamovibles).

d - Le pluralisme politique :

La démocratie occidentale est également basée sur le multipartisme qui permet l'expression de toutes les opinions. Les partis politiques qui reflètent les opinions personnelles et les tendances sociales, sont des partis de classe avec une orientation et un programme précis. Leur éventail va de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par la droite, le centre et la gauche. La droite comprend les partis conservateurs et libéraux : l'Union pour un mouvement populaire UMP en France, le Parti conservateur Anglais, le Parti Républicain aux USA. Quant à la gauche, elle est composée des partis socialiste (parti Socialiste Français, Parti Travailleiste Anglais) et communiste (parti communiste Français, parti communiste Italien). Les partis s'affrontent lors des élections au niveau des maires, des députés, des présidents de la République. S'agissant des syndicats dont le but est de défendre les intérêts de

leurs membres, ils sont nés au début du XIX^e et sont de nos jours dans toutes les branches d'activités professionnelles: prostituées, pédérastes, sidéens, etc. On peut citer aussi les groupes de pression ou lobbies. La société Occidentale moderne est en transformation très rapidement sous l'impact du phénomène urbain et surtout des mass media.

IV - LES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES DE L'OCCIDENT :

De la 2^e guerre mondiale à nos jours, les progrès scientifiques ont été extrêmement rapides dans tous les domaines de la connaissance de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Ces progrès ont été accompagnés de grands bouleversements technologiques et sociaux.

1- Les nouvelles conditions des progrès scientifiques :

Dès le milieu du XX^e les biens courants issus de la recherche scientifique se multiplient et se répandent. La science devient alors un instrument de développement, surtout une force de production. Dans l'enseignement les sciences dominent les programmes. Les universités, les fondations privées et les Etats investissent de plus en plus massivement dans la recherche et collaborent avec les industriels. La limite recherche fondamentale - sciences appliquées disparaît.

2 - La révolution scientifique :

a- Le nouveau langage et les nouvelles mesures :

Les grandes découvertes scientifiques du XX^e (quanta d'énergie de Planck 1858-1947; théorie de la relativité d'Einstein:1879-1955; l'analyse de la structure de l'atome de Rutherford:1871-1937) s'expliquent par la mise en œuvre de nouvelles théories en physique entre 1900 et 1914 par un nouvel esprit et un nouveau langage scientifiques. Les progrès des instruments de mesure ont été également à l'origine des progrès scientifiques de l'époque (mesure en 1910 de la distance entre notre galaxie et les galaxies proches: 230.000 années-lumière; localisation des quasars: 10 Millions d'AL). Enfin les performances des galvanomètres modernes doivent être notées.

b - L'ère de la physique :

Au XX^e la révolution scientifique, c'est avant tout une révolution de la physique : découverte de la structure de l'atome (1911), du noyau (1932), de l'antimatière, la fusion du noyau d'uranium (1938), et la 1^{ère} réaction nucléaire en chaîne (1942) etc.

c - L'ère des autres disciplines scientifiques :

Les progrès de la physique que nous venons d'indiquer plus haut ont influencé toutes les disciplines scientifiques. On découvre en astronomie que les étoiles sont formées des mêmes substances chimiques que la Terre, et qu'elles sont le siège de formidables réactions nucléaires en chaînes. Dès lors la question de l'origine de l'univers se pose à nouveau. Selon les scientifiques, c'est la théorie du «Big Bang» (15 Milliards d'années) ou la théorie de la Grande explosion originelle qui explique l'expansion continue de l'univers. En biologie, l'étude des particules élémentaires de la matière vivante, a montré qu'il y a dans les chromosomes du noyau cellulaire une portion d'ADN (ADN : acide désoxyribonucléique découvert en 1953 par 2 savants britanniques. Francis Crick et James Watson) qui est en réalité le support matériel de l'hérédité.

3 - Science et Société :

a- Le nouveau système technique :

Les nouvelles découvertes techniques en fournissant à l'homme toutes sortes de produits (80% des produits que nous utilisons étaient inconnus au début du siècle) ont bouleversé la société. Ainsi dans le domaine des applications des ondes (radio, radar, T.V., microchirurgie, armement) on assiste à un bouleversement total des techniques de communication (télé-information). En électronique, la découverte du microprocesseur (1960) qui a

remplacé le transistor a abouti à la miniaturisation et à la généralisation des ordinateurs, outils le plus voyant de la 3^e révolution industrielle. Quant aux applications de la découverte de l'ADN, dans le domaine de la médecine (production industrielle d'hormones, prévention des maladies héréditaires, reproduction humaine artificielle) et de l'agriculture (nouveaux hybrides animaux ou végétaux) elles sont très importantes

b – Quel est l'avenir des sciences et techniques ? :

La science et la technique vont elles servir toujours l'humanité ou la détruire ? C'est-à-dire «l'Homme sera-t-il capable de maîtriser la science et la technique, ou sera-t-il écrasé par leurs développements» ? Dans tous les cas les écologistes et certains savants contestent les orientations actuelles des progrès scientifiques et techniques.

LA FIN DE LA DIVISION DU MONDE

ET LE RAPPROCHEMENT – C'EST

Durant 40 ans, de la libération de l'Europe à l'avènement au pouvoir en URSS de Gorbatchev (Mikhaïl Sergueïevitch né 1931) en 1985, les 2 blocs (occidental et communiste), idéologiquement, politiquement et économiquement opposés, se sont affrontés, indirectement dans des conflits localisés dans le tiers monde dans le cadre de la «guerre froide» entraînant une bipolarisation de l'Europe et partant du monde.

Mais après la crise des missiles de Cuba, les relations Est-ouest s'apaisent : normalisation des relations entre l'Allemagne de l'Ouest et ses voisins, visite de Richard Nixon à Moscou (1972), de Léonid Brejnev à Washington (1973), accords d'Helsinki (1975) etc.

Cependant la dislocation des démocraties populaires et l'adoption par les anciens pays communistes des valeurs de démocratie libérale et des principes de l'économie de marché, la disparition de l'URSS, le démantèlement du Pacte de Varsovie (Févr. 1991) ont abouti à la fin de la division du monde en 2 blocs. Le monde est – il pourtant devenu multipolaire ?

I - LES PREMIÈRES FISSURES DANS LES BLOCS :

La division du monde en 2 blocs dominés par les USA entourés des pays capitalistes d'une part et l'URSS entourée des pays communistes d'autre part a été mise en cause très tôt dans chacun des 2 camps par certains Etats. Par ailleurs, la décolonisation a abouti à la naissance de nombreux Etats dont certains sont hostiles à la division du monde d'où la naissance d'un mouvement des non alignés en 1961 à la conférence de Belgrade sous l'impulsion de Nehru (Jawaharlal : né 1889 ; Inde) et de Tito (Josip Broz dit ; 1892-1980 Yougoslavie).

1 – Dans le bloc communiste :

La rupture sino-soviétique au lendemain de la crise des fusées et les contestations du modèle soviétique et même des mouvements insurrectionnels dans les démocraties populaires (Pologne à Gdansk : 1970 et 1980, Tchécoslovaquie : printemps de Prague 1968), ont amené les 1^{ères} fissures du bloc communiste.

2 - Les failles du bloc occidental :

En occident l'influence économique des USA sera très vite tempérée par les succès économiques du Japon et de l'Allemagne fédérale. Sur le plan politique la 1^{ère} brèche vient du côté de la France en effet avec l'arrivée de De Gaulle la politique étrangère française se montre soucieuse d'indépendance nationale. Ainsi en 1966 Gaulle retire les forces françaises du commandement intégré de l'OTAN.

II – LA CRISE DU MONDE COMMUNISTE :

1 – Stagnation et disparition de l'URSS :

a – crise et échec des reformes :

Khrouchtchev (Nikita Sergueïevitch 1894-1971), conscient de la sclérose du régime soviétique, tente la modernisation de l'économie. Mais il se heurte à l'inertie des masses et à l'opposition de la classe dirigeante et démissionne en Oct. 1964. Sous Brejnev (Léonid Illitch 1906-1982) la nomenklatura mène une politique de conservatisme qui conduit à la stagnation dans tous les domaines :

- économique : ralentissement de la croissance économique, difficultés de

ravitaillement, retard technologique, dans l'agriculture l'insuffisance des investissements, de la mécanisation, des produits phytosanitaires ; dans l'industrie les produits de consommation courante sont insuffisantes et de médiocre qualité ;

- social : libération des aspirations nationales religieuses et indépendantistes, alcoolisme, absentéisme ;

- politique : essoufflement du régime, grande influence des éléments conservateurs.

En un mot la situation était bloquée.

b – L'arrivée de Gorbatchev et la fin du communisme soviétique :

Gorbatchev arrive en 1985 à la tête d'un pays en butte à de grosses difficultés et épuisé par la course aux armements (crise des euromissiles). Dès son arrivée le nouveau dirigeant soviétique tente la «Perestroïka» («restructuration économique») pour libéraliser l'économie et la «Glasnost» («transparence») pour rétablir les libertés politiques. Une nouvelle constitution en 1988 et les 1^{ères} élections libres l'année suivante tentent de démocratiser le régime sans remettre en cause les 2 fondements du régime la dictature du prolétariat et la propriété d'Etat des moyens de production et d'échange. Sur le plan social avec la «perestroïka» la société civile se réveille. Elle s'intéresse de plus en plus à la chose publique. Economiquement Gorbatchev accélère la transition vers l'économie de marché. Mais «glasnost» et «perestroïka» n'ont pas touché l'armée qui reste très conservatrice. Gorbatchev sera vite débordé par les libéraux conduits par le député de Moscou Boris Eltsine. Le 21 Décembre 1991, l'URSS cesse formellement d'exister lorsque les 12 républiques restantes acceptent lors du sommet d'Alma Ata (Kazakhstan) de former une communauté des Etats indépendants CEI. Alors Gorbatchev président d'un Etat qui n'existe plus démissionne le 25-12-1991.

2 – La fin du modèle communiste dans les démocraties populaires d'Europe :

a – La dislocation des démocraties :

Dans le système socialiste les contestations du modèle social sont sévèrement réprimées (arresta, expulsions, internements dans hôpitaux psychiatriques). Néanmoins les contestations (printemps de Prague 1968, Gdansk 1980) finiront par avoir raison de ces régimes. La disparition du communisme ciment de la cohésion provoque l'éclatement du bloc communiste : éclatement de l'URSS en 15 républiques, de Yougoslavie en 6, de la Tchécoslovaquie en 2.

b – L'effondrement du communisme européen : 1989

En fin 1989 la plupart des dirigeants de l'époque brejnévienne sont écartés du pouvoir dans les démocraties populaires par des majorités non communistes qui abandonnent le modèle soviétique : Pologne, Hongrie, Allemagne de l'Est etc. Le 9 Novembre 1989, le symbole même de la division du monde, le mur de Berlin tombe.

III – LE RAPPROCHEMENT EST-OUEST :

A partir de 1987, Gorbatchev affiche sa volonté de se rapprocher de l'Occident. IL pense que le soutien de la Communauté internationale peut renforcer ses positions à l'intérieur, que l'apaisement des tensions Est-ouest lui permettra de consacrer plus de moyens au redressement économique de son pays. Le dialogue avec Reagan à Genève (1985), à Reykjavik (1986 ; Islande) sur les forces nucléaires intercontinentales FNI aboutit aux accords de Washington (1987) prévoyant l'élimination de tous les missiles nucléaires intermédiaires des 2 camps (SS 20 soviétiques et Pershing II Américains). Ces 1^{ers} accords, 1^{ère} étape d'une réduction générale de tous les armements (stratégique et conventionnels) brisent l'antagonisme Est-ouest. C'est l'URSS qui accomplit les pas essentiels dans l'apaisement. Les

soviétiques se retirent d'Afghanistan en Février 1989, poussent les Vietnamiens à évacuer le Cambodge, autorisent les démocraties populaires d'Europe à sortir du communisme en leur donnant le droit de choisir le système politique et social qui leur convient. Ne pouvant plus jouer sur l'antagonisme soviéto-américain les acteurs de plusieurs conflits sont obligés de négocier : (Tchad et Libye, gouvernement et l'ANC en Afrique du Sud, les 2 Corées, Grèce et Turquie à propos de Chypre 1988, cessez-le-feu sous l'égide de l'ONU entre Irak et Iran). Ainsi, bien que les 2 super puissances (USA et URSS) aient toujours leurs arsenaux nucléaires capables détruire la planète, ils privilégient désormais la coopération internationale pour assurer leur sécurité. C'est la fin de la division du monde.

IV – LA FIN DE LA BIPOLARISATION :

La fin de la bipolarisation laisse les USA en position de seule superpuissance, imposant sans oppositions sérieuses, son modèle de société au monde entier. L'Ouest apporte son concours au redressement économique de l'Est : création en 1990 d'une BERD (Banque européenne de reconstruction et de développement), accords sur la libération des échanges de biens et de services conclus entre l'Occident et les anciens pays du COMECON, institution en Novembre 1991 d'un conseil de coopération Nord- Atlantique COCONA (16 pays de L'OTAN + 22 pays de l'Est), ouverture du conseil de l'Europe à des pays de l'Est élargissement de l'UE de l'OTAN qui a intégré certains anciens pays du Bloc de l'Est (Pologne, République tchèque, Hongrie) etc. La coopération entre anciens adversaires tend à fonder «un nouvel ordre mondial» au sein du quel les Nations Unies doivent être le maître. En attendant le monde est il devenu multipolaire ?

L'ÉPREUVE D'HISTOIRE

En série « Sciences Humaines », l'épreuve d'Histoire au baccalauréat comprend 3 types de sujets au choix, notés sur 20 points chacun : 2 sujets de dissertation d'Histoire et un sujet de commentaire de texte historique. Mais il s'agit d'un commentaire guidé c'est à dire un commentaire où l'on répond à des questions précises sur le texte.

La technique de la dissertation en Histoire :

La composition d'histoire (dissertation) est un travail qui nécessite une technique précise mettant en évidence la capacité de l'étudiant à maîtriser ses connaissances et à composer une démonstration convaincante. Elle ne doit pas être un simple catalogue de faits, de dates, elle doit se présenter sous la forme d'un développement continu avec les 3 parties classiques obligatoires distinctes : « introduction », « développement », « conclusion ». Le devoir doit être complètement rédigé en excluant le style télégraphique, les abréviations etc. Cependant sa forme de présentation fait l'objet de deux écoles divergentes.

Certains correcteurs exigent que le devoir se présente sous la forme d'un développement continu, sans écrire les mots « introduction », « développement », « conclusion » et sans titres, ni sous-titres. Dans cette forme de présentation on a l'habitude de laisser une ligne vierge entre « l'introduction » et le « développement » et entre ce dernier et la « conclusion ». Chaque idée doit être un paragraphe bien individualisé dans le développement, c'est à dire qu'à travers la lecture du devoir, le correcteur puisse suivre le cheminement des idées et distinguer le plan de la dissertation.

Cf. forme n°1

Forme de présentation n°1 :

...
...
...
...
...
...

[illegible]

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

.....

.....

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

[illegible]

[illegible]

.....

[illegible]

.....

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

● ● ●

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

[illegible]

[illegible]

...

...

.....

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

.....

...

...

[illegible]

[illegible]

[illegible]

D'autres correcteurs, majoritaires eux, estiment qu'il faut présenter un plan détaillé c'est à dire avec titres et sous titres. Ici (forme n°2) les termes « introduction », « développement » et « conclusion » doivent être obligatoirement écrits.
Cf. forme n°2.

Forme de présentation n°2 :

Introduction :

[illegible]

[illegible]

.....

Développement :

Développement :

[illegible]

[illegible]

.....

.....

|| -

[illegible]

[illegible]

[illegible]

.....

||| -

[illegible]

[illegible][illegible]

.....

Conclusion :

[illegible]

.....

.....

1 – Une introduction :

C'est l'entrée en matière, il faut y mettre beaucoup de soins car elle détermine la 1^{ère} impression du correcteur. L'introduction de la dissertation en histoire comporte généralement les 3 parties suivantes :

- **L'énoncé du sujet :**

C'est un exercice délicat. IL s'agit de dégager la signification du sujet, de définir les termes du libellé en précisant les limites chronologiques afin d'éviter les hors sujets et les digressions.

- **La problématique du sujet :**

IL s'agit de répondre en reprenant le mot clé du sujet, à la question contenue (même implicitement) dans le libellé.

- **L'annonce du plan :**

Le nombre de parties d'un plan varie selon les sujets. Cette dernière partie de l'introduction d'une dissertation en histoire doit annoncer les grandes articulations futures du devoir, c'est à dire la démarche à suivre dans le développement.

2 – Un développement :

C'est le corps du devoir (le vif du sujet), le gros du travail, de l'exposé écrit proprement dit, qui doit développer le plan annoncé à la fin de l'introduction. Ce plan ne doit pas être un plan tiroirs, c'est à dire une reproduction pure et simple du plan du cours du professeur. Si chaque sujet, a, en filigrane un ou plusieurs cours, le plan du sujet n'est pas obligatoirement celui du cours. On doit lire attentivement le sujet proposé et se limiter à la question posée.

3 – Une conclusion :

La conclusion d'une dissertation en histoire doit être l'aboutissement d'un raisonnement, d'un développement. Elle doit être un résumé clair et concis de ce qu'on a dit dans le développement en répondant à la problématique posée par le sujet. On doit également montrer dans la conclusion, l'intérêt du sujet par une critique, élargir éventuellement le sujet dans le temps ou dans l'espace parfois par une interrogation (perspectives). Enfin la conclusion mérite elle aussi beaucoup de soins car elle détermine la dernière impression du correcteur.

4 - Comment faire une comparaison ?

Dans les sujets comparatifs en histoire, comme par exemple « Comparez la décolonisation des empires Française et britannique » il faut :

- mettre en parallèle les ressemblances et les dissemblances c'est à dire faire une comparaison point par point du début à la fin du devoir ;
- éviter d'étudier successivement les 2 termes de la comparaison; comme par exemple :

1 – La décolonisation de l'empire français.

2 - La décolonisation de l'empire britannique.

Cela revient à dire, «Monsieur le correcteur, voilà les 2 décolonisations, comparez vous - même».

Des exemples de dissertations en histoire :

Sujet n°1 :

« Montrez que le déclenchement de la 2è guerre mondiale dépend moins de la volonté d'un homme que des conditions politiques et économiques des puissances impérialistes ».

Plan possible :

1 - Les conditions politiques et économiques des Etats impérialistes

2 - Hitler, responsable du déclenchement de la 2è guerre ?

3 - La responsabilité des démocraties dans le déclenchement la 2è guerre.

PROPOSITION DE CORRIGÉ :

Introduction :

La 2^e guerre mondiale a son origine dans les rivalités entre les grands Etats capitalistes. Son déclenchement est le fait de la volonté délibérée d'Hitler d'imposer l'idée que la solution aux problèmes économiques de son pays passe par la conquête militaire des territoires extérieurs. Le déclenchement est dû également à l'attitude des démocraties, attitude dictée par leurs conditions politiques, économiques et sociales internes. Mais peut-on affirmer que la responsabilité d'Hitler dans le déclenchement de la 2^e guerre est plus grande que celle des démocraties ?

Développement :

- I – Les conditions économiques et politiques des Etats impérialistes :
- II – Hitler, responsable du déclenchement de la 2^e guerre ?
- II – La responsabilité des démocraties dans le déclenchement de la guerre

Conclusion :

Hitler qui ne respecte aucun engagement a provoqué la guerre dans la mesure où il a lancé l'Allemagne dans une politique d'expansion qui ne pouvait qu'aboutir à une guerre, sauf en cas de résistance sérieuse des autres puissances. Celles-ci malheureusement, au lieu de former un front uni et dissuader l'Allemagne, sont restées indécises et divisées. Les autres puissances impérialistes sont donc aussi responsables que l'Allemagne d'Hitler dans le déclenchement de la 2^{ème} guerre, car Hitler, intelligent, qu'il est, n'allait jamais s'engager dans une guerre contre toutes les puissances unies.

Sujet n° 2 :

« Les relations entre les 2 supergrands (URSS et USA) de 1947 au début des années 1960 ».

Plan possible :

- 1 - La constitution de 2 camps opposés : 1947 - 1949
- 2 - Les affrontements entre les leaders des 2 blocs : 1948 - 1953
- 3 - Les tentatives de normalisation : 1953 - 1962

PROPOSITION DE CORRIGÉ :

Introduction :

Les relations entre les 2 superpuissances, les USA et l'URSS de 1947 au début des années 1960, marquées par la « guerre froide » et la « coexistence pacifique », peuvent être divisées en 3 étapes : la 1^{ère} est caractérisée par la rupture de l'alliance de guerre entre les 2 et la bipolarisation du monde (1947-1949), puis il y a eu une période d'affrontement entre les 2 blocs (1948-1953) et enfin la phase de recherche de normalisation entre les 2 camps, phase émaillée de difficultés et de crises.

Développement :

- I - La constitution de 2 camps opposés : 1947 - 1949

II - Les affrontements entre les leaders des 2 blocs: 1948 - 1953

III - Les tentatives de normalisation : 1953 - 1962

Conclusion :

Enfin on peut dire que les relations internationales de 1947 au début années 1960, sont en réalité les relations entre les 2 supergrands l'URSS et les USA.

Sujet n°3 :

« A travers les systèmes politiques de la France et des Etats-Unis, analysez le fonctionnement de la démocratie libérale dans ces 2 pays depuis 1945 ».

Plan possible

- 1 - Des principes identiques dans les 2 pays
- 2 - Mais des institutions et pratiques différentes

PROPOSITION DE CORRIGÉ :

Introduction :

La France et les USA sont des démocraties libérales, c'est à dire un régime politique fondé sur la souveraineté des citoyens qui élisent librement leurs représentants. En plus de ces préoccupations représentatives ce type de régime est fondé également sur la liberté et l'égalité de chacun. La France et les USA sont certes tous deux des démocraties mais à cause de leur passé politique respectif et de leur expérience dans la pratique de cette démocratie nous constatons qu'il y a, à la fois des divergences et des points communs.

Développement :

I – Les points communs dans la pratique la démocratie dans les 2 pays :

- 1 - Le principe de la souveraineté nationale :
- 2 - le principe de la séparation des 3 pouvoirs :
- 3 - Libertés fondamentales et partis politiques :

II – Les points de divergence dans la pratique de la démocratie:

- 1 – Au niveau des institutions :
- 2 - Au niveau de la pratique elle-même

:

Conclusion :

Les 2 pays (France et USA) ont le même type régime politique : la démocratie libérale. Mais cela n'empêche qu'il y ait des différences et des convergences dans la pratique.

La technique du commentaire de texte historique:

Le « commentaire de texte historique » a pour objet un document historique et use de la méthode historique pour éclaircir et faire comprendre un document. Le « commentaire de texte historique » est une méthode de contrôle destinée à vérifier l'aptitude des élèves en histoire, à leur permettre d'utiliser leurs connaissances pour interpréter des documents ou les comparer, à développer leur esprit critique et d'analyse. Au niveau des lycées, le commentaire est un commentaire guidé où les questions portent sur les étapes d'un commentaire normal c'est-à-dire sur la nature du document, la date, l'auteur, l'analyse du texte, le contexte historique etc.

1 – L'Introduction :

a – Présentation et définition du document :

- La nature du document :

IL s'agit de préciser en quelques mots la nature du document : lettre, chronique, discours, texte intégral ou extrait, article de presse, traité, mémoire, etc.

- La date : pas obligatoire

On peut, au moins approximativement (l'année, la période, ou tout simplement le siècle) donner la date du document.

- L'auteur :

Si possible, il faut présenter l'auteur du document au moment de sa rédaction, sans faire sa biographie détaillée en amont ou en aval du moment considéré.

b – Analyse du texte : idée générale du texte

L'analyse du texte (synthèse, substance, économie du texte) est une partie très délicate du travail. On ne doit ni paraphraser le texte (la paraphrase est le plus grand danger en matière de commentaire de texte historique), ni le trahir par des commentaires superflus, ni faire une liste de mots et expressions expliqués. IL faut donc définir succinctement la substance historique du document, ce qu'il nous apporte, les problèmes qu'il soulève, en un mot, en donner un résumé précis.

c – Le contexte historique :

Puis on doit évoquer le milieu historique dans lequel le texte a pris naissance, préciser la conjoncture dans laquelle il a été élaboré. IL est rarement nécessaire de remonter au delà de quelques années en arrière et il faut écarter tout ce qui ne peut pas servir à éclairer directement le document.

N.B. L'ensemble de cet «1» constitue l'introduction et ne doit pas sortir des limites d'une introduction une dizaine de lignes au maximum.

2 – Le commentaire proprement dit :

C'est la partie la plus longue et la plus importante du commentaire de texte qui fait appel à l'explication et au commentaire.

L'explication donne le sens des mots et expressions. Quant au commentaire, il est plus critique il explique aussi les mots et les expressions, mais surtout interprète apprécie en posant des questions suivantes : l'auteur est-il sincère, crédible? IL y a-t-il de l'exagération, de l'à-peu-près, du parti pris, de l'omission, de l'erreur, de l'ignorance etc. ? Dans le commentaire de texte historique il faut éviter à tout prix le verbiage, la dissertation sur la période où le texte se situe, la dissection au mot au mot.

IL faut donc mettre en valeur les idées générales, les discuter, interpréter les détails utiles (mots à plusieurs sens, mots allusifs, mots empruntés, mots désignant des réalités qui ont changé ou disparu etc.) à la compréhension du texte, éclairer les expressions difficiles, les termes techniques, en un mot dégager l'apport du texte à la connaissance de la période considérée. Pour ce faire on pourra soit traiter le document paragraphe après paragraphe (dans ce cas les lignes du texte sont numérotées et on se réfère à cette numérotation pour bien délimiter chaque partie et titrer chacune d'elles) ou on fait un commentaire d'ensemble, soit procéder par grands thèmes, par centre d'intérêt c'est à dire par regroupement des idées qui sont exprimées parfois en désordre dans le document. S'il s'agit de comparer plusieurs documents il faudra naturellement que soient dégager les points d'accord entre eux, leurs différences et les étapes de l'évolution qui peuvent les séparer.

3 – Conclusion : Le bilan

Le commentaire de texte historique proprement dit se termine par l'intérêt et la

portée du texte, par une démarche de critique historique se situant à deux niveaux : une critique interne et une critique externe. La critique externe porte sur la forme du document, son style (texte difficile, texte à mots rébarbatifs, texte facile, style descriptif etc.). La critique interne porte sur le fond du document : ses qualités, ses lacunes, son originalité, son apport au problème posé etc.

Des exemples de commentaires textes historiques

Texte n°1 :

Déposition de R. Hoess, commandant d'Auschwitz au procès de Nuremberg, 1946.
(Baccalauréat Malien : 2001)

En Juin 1941, je reçu l'ordre d'organiser l'extermination à Auschwitz. A cette époque, le gouvernement général de Pologne comptait déjà trois autres camps d'extermination : Belzec, Treblinka et wolzek (...)

Je me rendis à Treblinka pour voir comment s'effectuaient les opérations d'extermination. Le commandant du camp de Treblinka me dit qu'il avait fait disparaître 80.000 détenus en six mois. IL s'occupait plus particulièrement des Juifs du ghetto de Varsovie.

IL utilisait l'oxyde carbone. Cependant, ses méthodes ne me parurent pas très efficaces. Aussi, quand j'installai le bâtiment d'expérimentation d'Auschwitz, mon choix se porta sur le zyklon B, acide prussique cristallisé, que nous laissons tomber dans la chambre de mort par une petite ouverture. Selon les conditions atmosphériques, il fallait compter de trois à quinze minutes pour que le gaz fit son

effet.

Nous savions que les gens étaient morts lorsqu'ils cessaient de crier. Ensuite, nous attendions environ une demi-heure avant d'ouvrir les portes et d'enlever les corps. Une fois les corps sortis, nos commandos spéciaux leur retiraient bagues et alliances ainsi que l'or des dents. Nous apportâmes également une autre amélioration par rapport à Treblinka en construisant des chambres à gaz pouvant contenir 2.000 personnes à la fois, alors qu'à Treblinka leurs dix chambres à gaz n'en contenaient que 2.00 (...)

On avait ordonné de procéder à des exterminations dans le secret, mais inévitablement, l'odeur nauséabonde provenant des corps que l'on brûlait d'une manière continue envahissait les alentours, et tous les habitants des communes avoisinantes savaient que des exterminations se poursuivaient à Auschwitz.

R. Hoess. 1946

Questions :

- 1 – Présentez le texte et expliquez le contexte dans lequel Hoess fut amené à faire sa déposition (5pts)
- 2 – A partir du texte et des statistiques qui l'accompagnent, analysez la place des camps polonais et plus spécifiquement d'Auschwitz dans la « solution finale ». (5pts)
- 3 – Dégagez les préoccupations du directeur du camp d'Auschwitz. Que vous révèlent-elles sur le régime Nazi ? (5pts)
- 4 – Quels termes Hoess emploie-t-il pour parler des victimes ? Pourquoi d'après le texte extermine-t-il les Juifs ? (3pts)
- 5 – Vous rappellerez quelle nouvelle notion juridique fut créée à l'issue de la guerre et qu'elles en sont les conséquences actuelles ? (2pts)

1- Les victimes juives

2 – nombre de victimes par camps de Pologne

Pologne : 3.000.000 ;	Pays Bas : 106.000	Auschwitz : 1.000.000
URSS : 1.000.000 ;	France : 83.000	Treblinka : 750.000
Roumanie : 469.632 ;	Grèce : 76.343	Belzec : 550.000
Pays Baltes : 232.000 ;	Autriche : 65.000	Sobibor : 200.000
Tchécoslovaquie : 217.000 ;	Yougoslavie : 60.000	Kulmnof : 150.000
Hongrie : 200.000 ;	Belgique : 24.383	Lublin : 50.000
Allemagne : 160.000 ;	Italie : 8.000	

Source M. GILBERT

Source R. HILBERG

Réponses aux questions

1 - Le texte est la déposition (déclaration) de R. Hoess (1894-1987) devant le tribunal militaire international de Nuremberg (Bavière : Allemagne ; 20 Nov. 1945 - 1^{er} Oct. 1946) chargé de juger les grands criminels de guerre de la 2^e guerre mondiale. C'est en tant que membre du gouvernement Hitler, que R. Hoess a comparu (condamné à la réclusion perpétuelle, il s'est suicidé en 1987).

2 – La Pologne, avec ses nombreuses populations Juives, et proches de l'Allemagne abritait beaucoup de camps de concentration et d'extermination dont

Auschwitz. Les victimes juives des camps polonais (Auschwitz : 1.000.000 de victimes juives) sont de loin les plus nombreuses. La « solution finale » est la volonté clairement exprimée par Hitler et son parti le parti Nazi, d'éliminer la race juive.

3 - Les préoccupations du directeur du camp d'Auschwitz, c'est avant tout l'efficacité dans l'extermination des juifs. Les méthodes qui étaient en cours dans les camps déjà existants selon lui ne semblent « pas très efficaces ». Pour cela, R. Hoess introduit des nouveautés : « bâtiments appropriés » pouvant contenir jusqu'à 2.000 victimes à Auschwitz contre 2.000 à Treblinka, « Zyklon B » etc. Autres préoccupations du directeur, c'est, comment cacher le secret, comment cacher l'odeur des cadavres brûlés etc. Le texte nous révèle par une voie autorisée, le fonctionnement des camps d'extermination, les méthodes d'extermination et le déroulement des exterminations dans les camps notamment à Auschwitz qui est le plus grand camp de concentration et d'extermination. Malgré son sinistre ce document a une grande valeur historique. Sa spécificité c'est son caractère confidentiel. Il nous révèle surtout le projet jusque là officieux d'extermination des Juifs. Jamais officiellement ; ce projet n'a été reconnu par les nazis au paravent.

4 - Les termes les plus utilisés par l'auteur pour désigner les victimes sont « les gens », « les détenus » etc. La raison principale de l'extermination des juifs, c'est le racisme. Selon le nazisme il faut empêcher les Juifs de souiller la race des Aryens (Allemands).

5 - Le tribunal militaire international mis sur pied par les vainqueurs de la 2^e guerre mondiale (les 3 grands + France) qui a jugé au nom de la « conscience universelle » a défini une nouvelle notion juridique celle de « crime de lèse-humanité », un crime déclaré imprescriptible. Les autres chefs d'accusation sont : plan concerté, crime contre la paix, crime de guerre etc. Les conséquences de ce 1^{er} tribunal international ce sont les tribunaux pénaux internationaux (TPI) actuels comme ceux du Rwanda, de Bosnie pour juger les crimes contre l'humanité commis par les hommes politiques. La création des TPI est un avertissement pour les hommes politiques qui ignorent la bonne gouvernance.

Texte n°2 :

L'étrange défaite : la déposition d'un vaincu.

Nous venons de subir une incroyable défaite. A qui la faute ? Au régime parlementaire, à la troupe, aux Anglais, à la cinquième colonne, répondent nos généraux. A tout le monde, en somme, sauf à eux. Que le père Joffre était donc plus sage ! « Je ne sais pas, disait-il, si c'est moi qui ai gagné la bataille de la Marne. Mais il y a une chose que je sais bien : si elle avait été perdue, elle n'aurait été par moi. »

Sans doute entendait – il surtout rappeler, par là, qu'un chef est responsable de tout qui se fait sous ses ordres. Parce qu'il est le chef et accepté de l'être, il lui appartient de prendre à son compte, dans le mal comme dans le bien les résultats. La grande vérité que cet homme simple exprimait si simplement prend cependant aujourd'hui un sens encore plus plein.

Au retour de la campagne, il n'était guère, dans mon entourage, d'officieux qui en doutât ; quoi que l'on pense des causes profondes du désastre, la cause directe fut l'incapacité du commandement. (20 pts)

L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940.

A. Michel, 1957

QUESTIONS :

- 1 – Définir la nature du texte. (3pts)
- 2 – Dégager l'idée générale du texte. (3pts)
- 3 – Quelles sont selon vous les causes de la défaite Française. (8pts)
- 4 – Définir la position de Joffre par rapport à l'idée générale du texte. (6pts)

Réponses aux questions :

1 - Ce texte est la déclaration (déposition) d'un témoin d'un vaincu de la campagne de France (ensemble des opérations opposant armées Française et Alliés britanniques, belges, Néerlandaises aux forces Allemandes) du 10 Mai au 25 Juin 1940. Ce témoignage a été écrit la même année.

2 – Dans le texte, l'auteur fait allusion au désarroi, à la panique qui a saisi l'état major Français qui au lieu de reconnaître son incapacité et son impuissance face à l'ennemi accuse tout le monde : le parlementarisme, la troupe, les Alliés (Anglais) et même la 5^e colonne (partisans clandestins de l'ennemi dans les rangs de l'armée Française).

3 – Selon moi les causes de la défaite Française de 1940 sont :

- l'erreur stratégique de l'état major français : la «drôle de guerre» et la ligne Maginot. Le «drôle de guerre» (période de la 2^e guerre mondiale : Sept. 1939 – Mai 1940) durant laquelle aucun affrontement direct n'eut lieu entre les armées Française et Allemande a permis à la Wehrmacht d'occuper la Norvège, le Danemark, la Hollande, et la Belgique de concentrer ses forces sur la France et de réaliser la percée (Mai 1940) de la Meuse dans les Ardennes. Quant à la ligne Maginot (de Maginot : 1877-1932 ; ministre de la guerre de la guerre), système fortifié, construit de 1927 à 1936 sur la frontière française du Nord Est, elle n'a servi à rien, elle a laissé la frontière belge sans protection et c'est par là que l'armée Allemande est entrée en France.
- Par ailleurs, l'armée allemande était mieux équipée et ses combattants plus motivés.

4 – Joseph Joffre (1852-1931) était un maréchal de France qui s'est distingué au Tonkin (Nord Viet Nam : 1885) au Soudan (1892) et sous Gallieni à Madagascar (1900). Commandant en chef des armées du Nord et du Nord Est en 1914, il remporte la victoire décisive de la Marne et livra la bataille de la Somme pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Sa position «un chef est responsable de tout ce qui se fait sous ses ordres ... dans le mal comme dans le bien» est logique, plus véridique, plus sage et surtout contraire à celle des généraux défaits en Juin 1940, c'est-à-dire à l'idéologie générale du texte. Les généraux défaits en 1940 accusent au lieu d'assumer leur responsabilité.

Texte n°3 :

Discours d'ouverture de la conférence de Brazzaville.

«Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de centaines d'années, sous l'impulsion des gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes tels que : Gallieni, Brazza..., les français ont pénétré, pacifié, ouvert au

monde une grande partie de cette Afrique Noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations avaient maintenu, depuis l'aurore de l'histoire, douloureuse et impénétrable.....Au moment où commençait déjà la présente guerre mondiale, apparaissait déjà la nécessité d'établir sur des bases nouvelles les conditions de la mise en valeur notre Afrique, du progrès humain de ses habitants et de l'exercice de la souveraineté française.

Comme toujours, la guerre elle même précipite l'évolution. D'abord, par le fait qu'elle fut, jusqu'à ce jour, pour une bonne part, une guerre et que du même coup, l'importance absolue et relative des ressources, des communications, des contingents d'Afrique, est apparue dans la lumière crue des théâtres d'opération. Mais ensuite et surtout par ce que cette guerre a eu pour enjeu ni plus ni moins que les conditions de l'homme et que, sous l'action des forces psychiques qu'elle a partout déclenchées, chaque individu lève la tête, regarde au delà du jour et s'interroge sur son destin».

Charles De Gaulle « Discours et messages »

Ed Berger Levrault 1946

(Tiré de Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante. P. 70)

QUESTIONS :

- 1 – Présentez le document et son auteur. (4 points)
- 2 – Dans quel contexte historique s'est tenue la conférence de Brazzaville. Dégagez ses principales résolutions. (4 points)
- 3 – A quoi, l'auteur fait-il allusion dans le 1^{er} paragraphe du texte ? (2 points)
- 4 – Déterminez à partir de la phrase soulignée dans le texte, l'apport de la participation africaine à la guerre sur le plan humain et économique (4 points).
- 5 – À partir de cette conférence citez et expliquez brièvement les étapes de la décolonisation de l'Afrique Française. (6 points)

Réponses aux questions :

1 – Ce texte est un extrait du discours d'ouverture de la conférence dite de Brazzaville, tenue du 30 Janvier au 8 Février 1944 dans la capitale de l'AEF.

L'auteur est le Général De Gaulle. Général de brigade au moment de la bataille de France (Mai 1940), il fut nommé sous secrétaire d'Etat à la défense nationale dans le cabinet de Paul Reynaud, le 5 Juin 1940. A la défaite, il refuse l'armistice et lance de Londres (18 Juin 1940) où il s'est réfugié, un appel à la résistance. Dès lors il apparaît comme le chef de la France combattante. A ce titre il crée (1943 à Alger), le comité français de libération Nationale, futur gouvernement provisoire de la République Française. C'est De Gaulle et ce comité d'Alger qui ont organisé la conférence de Brazzaville.

2 – La conférence de Brazzaville s'est tenue dans un contexte historique particulier. En 1941, les Alliés ont approuvé la charte de l'Atlantique qui reconnaît entre autre le droit des peuples à l'autodétermination et au libre choix de leur gouvernement. La France veut donc prouver qu'elle est fidèle aux principes de la charte de l'Atlantique et contrecarrer la propagande anticoloniale des USA surtout. La France entend aussi renforcer l'effort de guerre des colonies. Les principales résolutions de la

conférence de Brazzaville (30 Janv. 8 Févr. 1944) portent sur un programme de promotion politique, sociale et économique ne comportant pas d'autonomie réelle.

En effet, sur le plan politique, la conférence a écarté d'emblée tout processus véritable de liberté ou d'indépendance; elle a seulement recommandé la participation au travail de la future Assemblée constituante, afin de garantir l'unité politique du monde français.

Sur le plan économique, la conférence a envisagé l'amélioration et le développement des infrastructures (routes, ponts, ports, voies navigables, chemin de fer), le développement de l'agriculture et de la production industrielle.

Enfin sur le plan social, la conférence a recommandé la suppression du statut de l'in-digénat, l'établissement de la liberté de travail, le développement de l'enseignement, la création des syndicats et la citoyenneté française aux sujets.

3 – Dans le 1^{er} paragraphe du texte, l'auteur fait allusion à l'une des justifications de la colonisation: la mission civilisatrice des Européens. Pendant longtemps on a fait croire que la colonisation est une œuvre humanitaire, que la colonisation égale civilisation, colonisation égale évangélisation (vraie religion), en un mot la colonisation a pour but d'amener les bienfaits de la science et de la médecine modernes aux «peuples barbares». L'auteur a cité Gallieni et Brazza, car la colonisation s'est souvent appuyée sur les explorateurs et les missionnaires.

4 – L'Afrique a participé à la 2^e guerre mondiale au côté des Alliés de plusieurs manières et l'apport de cette participation a été important sur le plan humain et sur le plan économique.

Sur le plan humain, l'Afrique a participé directement en fournissant des combattants (176.820 tirailleurs dès 1940) pour les différents théâtres d'opérations en Afrique et en Europe, de la main d'œuvre (1.500.000 travailleurs) pour la construction des bases militaires et le transport du matériel de guerre. Les difficultés de la vie quotidienne (cherté des prix, pénurie des produits), les pertes humaines (28.621 tirailleurs et malgaches tués) sont les conséquences majeures de la participation africaine à la 2^e guerre mondiale.

Sur le plan économique la principale forme de participation africaine a été l'effort de guerre des colonies c'est-à-dire les fournitures obligatoires de matières 1^{ère} et de vivres aux colonisateurs: fer, uranium, diamant, céréales, arachides, coton, animaux etc. Exemple pour la seule année 1943, notre pays (Soudan) a fourni à la France : 100.000 bovins, 70.000 ovins, 31.000 tonnes de céréales sans compter 24.000 "navetanes"

5 – La marche de l'empire français au Sud du Sahara vers l'indépendance a été pacifique (excepté quelques violences : 100.000 tués à Madagascar en 1947) et progressive. Les années 1944, 1946, 1958 et 1960 représentent les étapes de cette évolution vers l'indépendance :

- 1944 (30 Janv. 8 Févr.; conférence africaine française de Brazza): elle n'a recommandé qu'un programme de promotion politique ne comportant pas d'autonomie et un projet d'unité entre la France et ses colonies. Aucun africain n'a participé à cette conférence dite africaine française.

- 1946 (constitution d'Octobre) : selon cette constitution, il a été créé à la place de "l'empire français", "l'Union française" formée de la république Française et de l'ensemble d'outre mer. La constitution de 1946 a créé aussi dans chaque colonie une Assemblée territoriale. Les colonies doivent aussi envoyer des représentants à l'Assemblée Nationale de Paris. C'est l'étape de 1946 qui a favorisé la naissance

des 1^{ères} formations politiques (Ex. le RDA) et syndicales

- 1956 (loi cadre de Juin): la loi Defferre (Juin 1956) interdit l'Assemblée Nationale de Paris aux députés noirs, mais elle accorde à chaque colonie une semi autonomie interne et introduit le suffrage universel. Pour les affaires courantes, un conseil de gouvernement est mis en place par l'Assemblée législative de la colonie avec le gouverneur comme président et le chef de la majorité parlementaire noire comme vice président. Avec cette loi les fédérations de colonies sont balkanisées, les territoires doivent aller à l'indépendance en ordre dispersé.

Le 1^{er} conseil de gouvernement de notre pays (Soudan) dirigé par Henri Gipoulon président et Jean Marie Koné vice président a été mis en place le 20 Mai 1957. IL est composé de 12 ministres tous de l'US RDA.

- 1958 (communauté de Septembre) : aussitôt revenu au pouvoir, à la suite de la crise algérienne, De Gaulle organise un référendum sur l'avenir des rapports entre la France et ses colonies. Les africains devaient choisir entre le "Oui" c'est-à-dire l'association avec la France au sein d'une communauté (qui remplace "Union Française") comprenant en Afrique des Républiques autonomes et le "Non" c'est-à-dire le rejet de cette association et l'indépendance immédiate sans l'aide de la France. Dans cette fièvre politique, De Gaulle entreprend du 20 au 27 Août une campagne africaine pour le "Oui". Lors du référendum organisé en Septembre 1958, seule la Guinée de Sékou Touré votant "Non" à 95%. Elle proclame son indépendance le 2 Oct. 1958. Tous les autres territoires votèrent "Oui" à une écrasante majorité allant de 78% au Niger à 99,90% en Côte d'Ivoire. ILS accèdent eux aussi à l'indépendance 2 ans après la Guinée.

N.B. Les exemples de commentaires que nous venons de présenter sont tous purement indicatifs.